

LE 15^e JOUR DU MOIS

15^e

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
AVRIL 2017 - 263

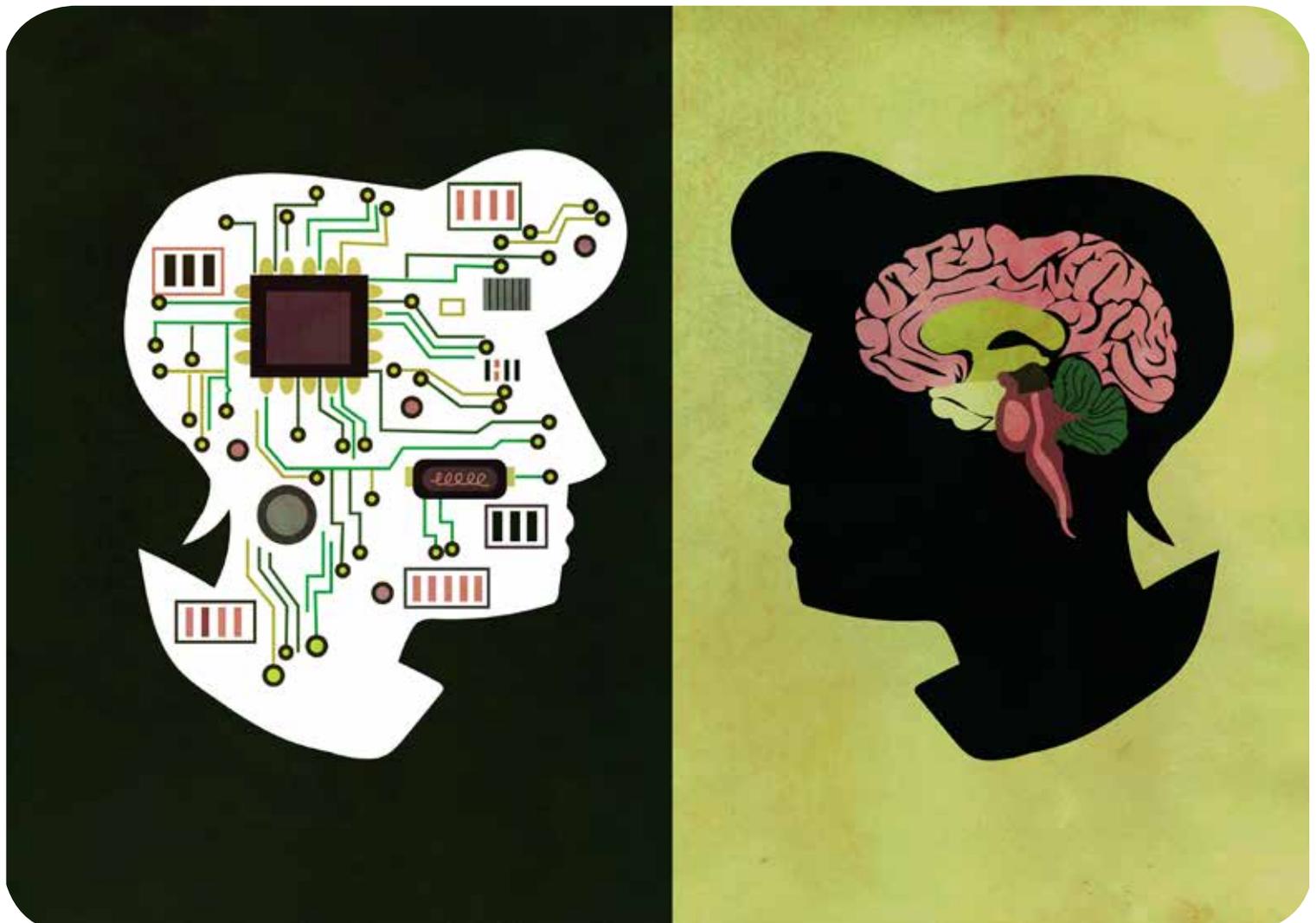


PB-PP
BELGIË(N) - BELGIQUE
Bureau de dépôt Liège X
Éditeur responsable :
Eric Haubruge
Place de la République française
41 (bât. O1) 4000 Liège
Périodique
P. 102 039
Le 15^e jour du mois
Mensuel sauf juillet-août

Intelligence artificielle

La révolution des algorithmes

PAGES 2 ET 3



Géraldine Simonis - 1^{er} Master Illu-Aca-Sup Liège

PAGE 11
**MÉDECINE
ET DENTISTERIE**
Examen d'entrée

PAGES 12 ET 13
3 QUESTIONS À
Dominique Lafontaine, sur l'enseignement
en Fédération Wallonie-Bruxelles

PAGE 15
LE PLAN STRATÉGIQUE
Enseignement, recherche et citoyenneté

L'IA MARQUE UN BUT !



Projet de recherche financé par la Région wallonne à hauteur de plus de 2,5 millions d'euros, "DeepSport" est mené par le Pr Marc Van Droogenbroeck (Telim, Institut Montefiore). Il vise à apprendre à des intelligences artificielles (IA) à analyser et produire automatiquement des vidéos sportives. Une tâche qui a nécessité l'acquisition d'un supercalculateur.

SI L'ON EN CROIT l'un des pionniers du domaine, Marvin Minsky du MIT, l'intelligence artificielle "est la construction de programmes informatiques qui s'adonnent à des tâches pour l'instant accomplies de façon plus satisfaisante par des êtres humains car elles demandent des processus mentaux de haut niveau". Une révolution des algorithmes est en marche. À l'ULg aussi.

APPRENTISSAGE PROFOND

Dans la définition du projet DeepSport, tous les termes comptent : l'apprentissage, l'analyse, la production automatique de séquences, et cela dans le domaine sportif.

L'apprentissage profond (*deep learning*) de tâches d'analyse par des systèmes d'intelligence artificielle est certes récent, mais n'est évidemment pas une exclusivité du projet DeepSport. Il s'agit d'une technique qui permet à une "intelligence artificielle" (IA) de reconnaître, par exemple, le contenu d'une image ou d'un son. Depuis toujours, l'opération d'apprentissage consiste à fournir à la machine des exemples puis à lui expliquer comment les classifier. Le *deep learning*, pour sa part, va plus loin car il permet de traiter de grands volumes d'exemples et d'apprendre des notions sémantiques, à l'instar d'un être humain. Il s'agit toujours d'un apprentissage mais la machine agit en quelque sorte comme un réseau de neurones travaillant avec un grand nombre de couches successives : les résultats de la première couche vont servir d'entrée, de données, pour les calculs de la deuxième couche et ainsi de suite. Un travail en profondeur, d'où le nom de *deep learning*. Si un système doit reconnaître un triangle par exemple, la première couche va reconnaître la présence d'une ligne en

comparant les pixels sur la ligne et ceux situés dans le voisinage. Cela acquis, la deuxième couche va donc être capable de reconnaître les lignes mais va aller plus loin en détectant par la même technique celles qui font un certain angle entre elles. Et ainsi de suite jusqu'à la reconnaissance des triangles. Cette simple description laisse deviner le nombre affolant d'opérations que nécessite entre autres la reconnaissance d'un visage !

Si l'on traite une image, le résultat peut être ce qu'on appelle une carte de segmentation dans laquelle les objets sont marqués sémantiquement (par une couleur par exemple). Ainsi, pour une scène de rue, la machine va affecter une couleur différente aux voitures, à la route, aux bâtiments, etc. Chaque objet a donc une signification sémantique précise que la machine peut interpréter par elle-même. Elle marque dans l'image toutes ces catégories pixel par pixel ; on sait donc à quelle catégorie appartient chaque pixel (pixel de route, pixel de voiture, etc.). « *Nous avons tout d'abord utilisé le deep learning pour faire de la détection de mouvement dans des scènes, voir si un pixel résulte d'un objet en mouvement ou immobile*, souligne Marc Van Droogenbroeck. *Nous avons amélioré les performances des systèmes existants, ce qui nous a convaincus de lancer le projet DeepSport.* »

MARQUER AUTOMATIQUEMENT

Mais quel intérêt d'appliquer cela au domaine sportif, en l'occurrence ici le football et le basket ? « *Prenez un match capté par dix caméras et autant de micros*, explique Marc Van Droogenbroeck. *Ce que vous voyez sur votre écran de télévision n'est qu'un assemblage de séquences d'une caméra et puis d'une autre, un mélange dû au réalisateur qui est en régie. Les séquences des neuf autres caméras, inutili-*

sées, sont perdues car les flux d'images sont tels qu'il n'est pas possible de les stocker et qu'aucun humain ne peut réaliser une opération de sélection en direct pour sauvegarder ce qui pourrait être intéressant. »

Ce que les chercheurs liégeois sont en train d'apprendre à leur IA, c'est donc de marquer, d'annoter des séquences de jeu en fonction de certains critères afin de les sauvegarder et de comprendre les phases de jeu, de quoi en faire par exemple des résumés, des montages automatiques. Ils apprennent ainsi à leur machine à lire les chiffres, mais uniquement ceux figurant sur les maillots (et pas ceux qui sont sur les publicités en bord de terrain !), pour sauvegarder tout ce qui concerne un joueur notamment : c'est possible puisque, comme on l'a vu, on peut savoir à quelle catégorie appartient chaque pixel d'une image, donc isoler tous les pixels "numéro de maillot" ! On l'aura compris, le but de DeepSport (et c'est une réelle nouveauté), est de traiter automatiquement le flux venant de l'ensemble des systèmes de captation (images et sons) pour que la machine comprenne la phase de jeu et sache ce qu'il faut sauvegarder ou pas.

« *De telles opérations nécessitent évidemment des puissances de calcul énormes*, insiste le Pr Van Droogenbroeck. *C'est pourquoi, grâce au financement de la Région, nous avons acquis un supercalculateur taillé sur mesure pour le deep learning comportant huit cartes graphiques spécialisées dans l'apprentissage profond, interconnectées de manière à échanger rapidement les informations. Il s'agit d'une première en Belgique.* »

Henri Dupuis

* Outre l'université de Liège représentée par les Prs Louis Wehenkel et Marc Van Droogenbroeck de l'Institut Montefiore, DeepSport regroupe aussi deux unités de l'UCL (analyse vidéo et kinésithérapie) et une de l'UMons (analyse des sons).

DeepSport veut analyser les images pour que l'ordinateur puisse comprendre les phases de jeu. Cette compréhension passe par la détection du ballon et de l'identification automatique des joueurs.





LE DROIT DE L'IA

Le Pr Nicolas Petit, de la faculté de Droit, s'intéresse au droit des robots et des intelligences artificielles. Le signe que les uns et les autres ont quitté la science-fiction pour devenir une composante de notre vie quotidienne.

Le 15^e jour du mois : *Le droit peut concerner le domaine de l'intelligence artificielle (IA) de deux manières au moins. La première touche à l'éthique – encadrer la recherche et le développement comme c'est le cas dans les sciences du vivant –, la seconde est davantage en prise avec notre quotidien puisqu'elle concerne les applications ou produits et vise à déterminer par exemple des règles de production, d'utilisation, de responsabilité. Quel champ couvrent vos recherches ?*

Nicolas Petit : Je couvre les deux champs, car ils sont en réalité inséparables : plus les exigences éthiques sont grandes, plus les contraintes pesant sur les programmeurs et constructeurs au stade du *design* sont lourdes, moins leur responsabilité au stade des applications nécessite d'être strictement engagée. Il est artificiel de diviser ces domaines. On le fait parce que l'aspect éthique est en général traité plutôt par des philosophes et des scientifiques tandis qu'on a tendance à laisser les questions de contentieux (un robot médecin paralyse un patient, etc.) aux tribunaux, avocats et juristes.

Le 15^e jour : *Le droit impose-t-il déjà ses normes dans le domaine de l'IA ?*

N.P. : De nombreuses règles de droit s'appliquent aux robots et à l'IA. Les robots actuels sont essentiellement des améliorations des machines existantes, déjà normées, et dont l'utilisation est encadrée par des règles. De surcroît, avant de disposer de robots anthropomorphiques autonomes dotés d'une "conscience" propre, il n'est pas interdit de penser que nos législateurs auront graduellement amélioré les machines qui existent, et parallèlement adapté les règles applicables. Contrairement à ce qu'on lit parfois, il n'y a pas – et il n'y aura pas – de vide juridique en matière de robotique.

Le 15^e jour : *Ce futur est déjà en préparation ?*

N.P. : Oui. La résolution – certes non contraignante – adoptée par le Parlement

européen le 16 février* dernier en témoigne : elle propose des mesures telles que des assurances obligatoires, la création d'une agence européenne de la robotique, un système d'immatriculation pour certaines applications, la personnalité juridique robotique, etc. Cette résolution soulève sans doute plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, mais elle a pour mérite d'ouvrir le débat. En outre, nombre de projets d'autorégulation sont poussés par les acteurs des secteurs technologiques et les organisations de normalisation. Concrètement, il s'agit de codes de bonne conduite, de chartes éthiques (règles de non-malveillance, etc.) et de consortiums de recherche ouverte dont l'objectif commun est de permettre l'avènement d'intelligences artificielles amicales (*friendly AI*), protégeant l'humanité de dérives éventuelles.

Le 15^e jour : *Les étudiants sont-ils réceptifs à ce nouveau champ ?*

N.P. : Je donne un cours en anglais intitulé "Droit et régulation des robots et intelligence artificielle" qui connaît un beau succès en faculté de Droit et sera peut-être ouvert aux étudiants de Sciences appliquées avec un volet nouveau relatif au "big data". Pour les futurs juristes, ce cours ouvre des perspectives sur l'avenir de leur métier : que restera-t-il au juriste lorsque les IA pourront assimiler, comprendre et analyser l'ensemble de la loi et de la jurisprudence sans la moindre erreur d'interprétation ? Plus concrètement, dans une industrie de services construite sur la maxime "le temps, c'est de l'argent", sera-t-il encore économiquement viable de vendre des actes, avis et consultations que les IA peuvent produire en microsecondes ? Certains contentieux devront-ils être réservés à la justice humaine ?

Propos recueillis par Henri Dupuis

* www.europarl.europa.eu

Le Pr Nicolas Petit participera à un colloque organisé par la rédaction d'*Obiter Dictum*, journal des étudiants de la faculté de Droit, Science politique et Criminologie, intitulé "Droit à la rencontre de la robotique", le mardi 18 avril à 13h30, à l'amphithéâtre Keynes, faculté de Droit (bât. B31), quartier Agora, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

SOMMAIRE 263

À LA UNE

INTELLIGENCE artificielle 2-3

OMNI SCIENCES

SPORTS : une Université en mouvement	4-5
L'OPINION, signée Sylvie Goulard	5
ÉTUDES DE GENRE : master conjoint	6
CARTE BLANCHE à Jean-Michel Lafleur	7
RÉSEAUX SOCIAUX : à vos marques !	8
DEPARTMENT DAY : Urban and Environmental Engineering	8
LA NON-LINÉARTÉ : chaire Francqui	9
TRADUCTION ET PHILOSOPHIE, en colloque	10
LE PERROQUET gris du Gabon mieux protégé	10
MÉDECINE ET DENTISTERIE : examen d'entrée	11

3 QUESTIONS À

DOMINIQUE LAFONTAINE 12-13

ALMA MATER

QUI EST-CE ? Nathalie Cavan	14
PLAN STRATÉGIQUE : trois missions	15
PORTES OUVERTES pour les futurs étudiants	16
TRANSITION : prix fondation HERA	16

UNIVERS CITÉ

ASTRONOMIE ET MUSIQUE, en concert	17
FOLKLORE : trottis et brouettes	18
OPÉRA : Didon à Liège	19

FUTUR ANTÉRIEUR

PARCOURS d'un alumni : Douglas Vernimmen	20
UN JOUR à l'ULg : Victor Chauvin	21

RÉTROVISION

ÉCHO : l'ULg dans les médias	22
------------------------------	----

MICRO SCOPE

L'INTERNATIONAL	23
-----------------	----

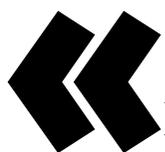
ENTRE 4 YEUX

LE THÉÂTRE dans l'espace social	24
---------------------------------	----



ROULER, COURIR

Une Université bicentenaire en mouvement



LE SPORT VA CHERCHER LA PEUR

pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. » Lorsque Pierre de Coubertin, qui a particulièrement milité pour l'introduction du sport dans les établissements scolaires français avant de réinventer l'olympisme, a prononcé cette formule, l'Institut supérieur d'éducation physique et de kinésithérapie (ISEPK) n'avait pas encore été créé au sein de l'ULg. Mais à l'heure où l'Université fête ses 200 ans d'existence, les valeurs drainées par la pratique sportive restent chevillées à notre Institution. « C'est aussi un vecteur de rapprochements sociaux, notamment lorsqu'il est question de relever les défis communs de l'Université, tant en matière de recherche que d'enseignement. Le sport peut également aider à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté », souligne le Pr Marc Cloes, du département des sciences de la motricité en faculté de Médecine. Et c'est justement ce qui lie les quatre activités proposées à l'ensemble de la communauté universitaire dans le cadre du bicentenaire : un jogging par équipes (rallye du 200^e) depuis les campus d'Arlon, de Gembloux et de Gand, un jogging de masse, une randonnée cycliste entre Gand et Liège, et un mini Liège-Bastogne-Liège.

Puisqu'il se fait que l'université de Gand souffle le même nombre de bougies que notre Institution et qu'un rapprochement était tout naturel en la circonstance, une randonnée cycliste aura lieu le samedi 16 septembre pour relier les deux villes. À l'initiative de nos partenaires flamands, les participants débarqueront place du 20-Août après avoir pédalé pendant 200 km (distance complète entre les deux villes pour les plus aguerris)... ou 100 km "seulement" pour ceux qui partiront à mi-distance. Chaque université se chargera du transport des sportifs et de leur "monture". À Liège, un accueil convivial et nutritif sera prévu au pied de la statue d'André Dumont, illustre géologue. De quoi cristalliser à la fois l'attachement symbolique entre les deux institutions aux évolutions parallèles et le fait qu'elles sont capables de mettre en place des projets communs.

PAS DE PRIX MAIS UN PODIUM

Ceux qui ne voudront pas patienter de longs mois pour "pédaler ULg 200^e" auront toutefois le loisir d'enfourcher bien avant cela leur petite reine pour une randonnée cyclo-touristique inédite, directement intégrée au challenge Liège-Bastogne-Liège cyclo. Le samedi 22 avril, après avoir pris le départ de cette randonnée cycliste au complexe sportif de Naimette-Xhovément, des délégations de dix cyclistes de chaque institution sélectionnés sur

base de leur CV sportif et d'une répartition entre les sexes et les Facultés effectueront une boucle de 80 km en passant par les épreuves incontournables de la "Doyenne" telles que les côtes de la Redoute, de la Roche-aux-Faucons et de Saint-Nicolas. La course, organisée par le service des sports de la province de Liège, sera encadrée par les élèves de la section cycliste du Sport-études de l'IPES de Jemeppe, section cycliste. Après leur périple, les participants auront l'honneur de monter sur le podium avec leur équipe, lors de la présentation officielle des coureurs de Liège-Bastogne-Liège qui aura lieu sur la place Saint-Lambert. Ils recevront un maillot cycliste aux couleurs du bicentenaire.

ENSEMBLE, LA NUIT

Reste l'événement phare où les participants ne craindront nullement la crevaisson, si elle n'est pas directement liée à leur moral ou au coussin d'air prévu comme amortisseur à leurs chaussures. « Tout étudiant en éducation physique dont la finalité professionnelle est de devenir... éducateur physique va, comme dans n'importe quel métier, avoir l'occasion d'organiser des manifestations. Il s'agira de tournois, de rencontres, d'événements ludiques », soulignait Marc Cloes à l'occasion de ce qui fit office de répétition générale l'an passé. Et il devra aussi travailler en groupe. Dans ce cadre, les étudiants du master en sciences de la motricité organisent le "Rallye du 200^e", une activité sportive originale et ouverte à tous qui fait appel au dépassement de soi, à l'esprit d'équipe et à l'entraide. Elle consistera, par équipe de maximum huit personnes, à parcourir en courant un des trois itinéraires proposés : Gand-Liège (195 km), Arlon-Liège (185 km) et Gembloux-Liège (101 km). Chaque relayeur pourra effectuer un ou plusieurs tronçons de 5 à 15 km et, qu'ils partent de la ville natale de Charles-Quint ou des deux implantations de l'ULg, tous les coéquipiers arriveront ensemble (le 7 mai) à Belle-Île dans l'ambiance d'un événement de course à pied concomitant : le jogging de Liège Métropole.

Chaque équipe sera véhiculée par un minibus qui la prendra en charge à Liège, la conduira au point de départ et l'accompagnera de point relais en point relais (où seront d'ailleurs organisés ravitaillements et animations), jusqu'au retour à Liège. Pendant la nuit, les relayeurs courront tous ensemble, au même rythme, éclairés à la lampe frontale et encadrés par des organisateurs qui les guideront à vélo et assureront la sécurité. Ce n'est qu'au lever du jour que nos héliotropes seront à nouveau laissées libres de courir à leur rythme, en utilisant un *road book*. Il est à noter que le recteur

Albert Corhay devrait intégrer une équipe pour le parcours Gand-Liège. « Il n'y a aucun prix à gagner puisque la priorité est accordée au développement d'un climat amical et d'une ambiance chaleureuse. La volonté de vivre une aventure en groupe devrait constituer la principale motivation des participants. La philosophie de cet événement devrait intéresser tout amateur de jogging qui souhaiterait créer ou renforcer le sentiment d'appartenance au sein d'un service, d'un groupe de recherche ou, tout simplement, vivre cette expérience avec des amis », concluent les organisateurs.

Certains se réjouiront du fait que les étudiants en kiné seront mis à contribution lors du précité jogging "15 km de Liège Métropole". Mobilisés pour retaper les sportifs fourbus après l'effort, ils pourront ainsi pétrir les étudiants, le personnel et les alumni qui y prendront part sous la bannière ULg. C'est que, cette année encore, ceux-ci bénéficieront d'une réduction tarifaire pour leur inscription (2 euros en moins sur les préventes et 1 euro pour



ULg-M. Houet

ENSEMBLE

les 3 km) et un *t-shirt* griffé leur sera offert. Une étoffe qui sera du plus bel effet sur les tanagras que compte exclusivement notre belle communauté, lesquelles auront peu d'excuses pour ne pas y participer puisque, dans le cadre du 200^e anniversaire, l'offre avantageuse a été élargie aux trails et aux marches. Seules les courses réservées aux enfants ne sont pas prises en compte. Certains parmi ces derniers devront d'ailleurs peut-être attendre le jubilé du 250^e anniversaire de l'ULg pour revivre de tels instants de convergences sportives.

Fabrice Terlonge

Rallye et jogging

Informations et inscriptions avant le 25 avril :

- 6-7 mai, le rallye du 200^e : www.events.ulg.ac.be/rallye/
- 7 mai, le jogging : 15 km Liège Métropole www.15km.ulg.ac.be

Comme en 2016, le départ des 15 km de Liège Métropole aura lieu au Parc de la Boverie



Michel Christen



OÙ VA L'EUROPE?

À PREMIÈRE VUE, la vague semble irrésistible. Dans un certain nombre de pays, les populistes progressent, les valeurs de coopération, de liberté et d'État de droit reculent : victoire du *leave* au Royaume-Uni, élection de Donald Trump aux États-Unis, durcissement du régime turc mais aussi des gouvernements polonais ou hongrois. Les uns vantent un prétendu âge d'or passé, d'autres remettent en cause des engagements et des projets constructifs (retour sur les engagements environnementaux des États-Unis, retrait de l'Union européenne pour le Royaume-Uni), voire les valeurs fondamentales de l'UE.

Désormais, c'est le cadre de coopération construit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (plan Marshall, Communauté européenne du charbon et de l'acier, OTAN) qui est mis à mal. L'heure n'est plus aux discussions sur des mesures techniques mais aux interrogations sur l'Europe et le monde dans lesquels nous voulons vivre.

Les Européens devraient prendre conscience du fait que certains songent que la destruction de l'UE pourrait rejoindre leur intérêt. Ted Malloch, qui serait pressenti comme ambassadeur américain auprès de l'UE, a appelé à spéculer contre l'euro sur les marchés. Il a aussi comparé l'UE à l'URSS, en se réjouissant à l'idée de sa destruction. Il n'est pas exclu que des réseaux proches du Kremlin tentent d'influencer le cours de l'élection présidentielle en France, après avoir peut-être pesé sur celui de l'élection américaine. Erdogan a clairement utilisé le climat préélectoral aux Pays-Bas pour galvaniser ses troupes. Dans ce contexte, les Européens gagneraient à s'unir pour défendre leurs intérêts, d'autant plus qu'à l'hostilité de certaines puissances s'ajoute un recul relatif dans le monde globalisé. En 2050, les Européens ne devraient plus représenter que 4% de la population mondiale. Bientôt, aucun État européen ne sera en mesure de faire partie du G20. En 2015, l'entrée de la devise chinoise dans le panier de monnaies de référence du FMI s'est essentiellement faite au détriment de la livre sterling et de l'euro.

En matière commerciale comme sur les questions de défense ou de maîtrise des flux migratoires, l'échelon approprié, celui qui nous donne le plus de poids, est assurément le niveau européen.

Les électeurs sont en droit d'attendre autre chose des pro-Européens que des arguments défensifs et pessimistes. La campagne du *remain* au Royaume-Uni, parfois surnommée de "*project fear*", a montré les limites d'une telle stratégie. Les bénéfices de la coopération demeurent valables : émulation, économies d'échelle, création de réseaux dynamiques. L'European Research Council qui vient de fêter ses dix ans, donne la preuve que des programmes d'excellence européens permettent de résister dans la globalisation.

Enfin, et surtout, quoi qu'on entende partout, la société européenne n'est pas seulement matérialiste et sclérosée. Le monde d'hier n'était pas tout rose. Une prise de conscience écologique est en cours, qui vise à réussir la transition énergétique. L'égalité entre les hommes et les femmes, bien que vulnérable, progresse : pour la moitié de la population européenne, ce continent, en ce moment, est l'un des endroits les plus favorables pour vivre. Enfin, l'économie du partage (de voitures, de prêt d'objets, les réseaux d'échanges de savoir, par exemple) aboutit à recréer des liens sociaux tandis que les entreprises développent leur responsabilité sociétale. Ainsi, les Européens demeurent inventifs et en prise avec leur temps. Ils peuvent avoir confiance en eux.

Sylvie Goulard

députée européenne - Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe (ALDE)

Où va l'Europe ?

Cycle des grandes conférences européennes Jean Rey.

Conférence par Sylvie Goulard, le jeudi 27 avril à 18h30, à l'amphithéâtre de Méan, faculté de Droit, quartier Agora, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

☎ tél. 04.366.31.30, courriel caroline.langevin@ulg.ac.be, inscriptions via www.fonds-hec.com



J.-L. Wertz

UN GENRE PEU ACADÉMIQUE

Les études de genre, objet d'un nouveau master

C E FUT LONGTEMPS LA CHASSE involontairement gardée de quelques chercheuses militantes qui tambourinèrent sans effets aux portes des recteurs, doyens, décideurs successifs pour faire connaître et défendre leur objet d'étude : ce que la dualisation sociale, culturelle et symbolique femme / homme ou féminin/masculin fait à nos vies, à nos carrières, à nos manières de dire, de faire et de penser, de produire, d'innover, cela tant dans la sphère publique que privée. Ce champ de recherche connut ensuite une progressive institutionnalisation avec la mise en place d'enseignements, de masters et de chaires en "études de genre" dans de nombreuses universités européennes, pays nordiques en tête. La Belgique est restée longtemps à la traîne. L'étude de faisabilité d'un master interuniversitaire menée sous la responsabilité de Sophia* et avec le soutien des autorités en matière d'égalité des chances débouchera en 2014 sur la création d'un tel master en Flandre. À la rentrée prochaine, la Fédération Wallonie-Bruxelles lui emboîtera le pas et cela notamment grâce à l'appui volontariste des ministres Jean-Claude Marcourt et Isabelle Simonis.

ANCRAGE THÉORIQUE

Assurée conjointement par les six universités du sud du pays (UCL, ULB, ULg, USL-B, UNamur et UMONS), cette formation est ouverte à tous les étudiants détenteurs d'un master ou à des personnes ayant une expérience professionnelle valorisable de cinq ans minimum. Les cours du tronc com-

mun seront donnés le vendredi à Bruxelles tandis que les cours à option seront à piocher dans l'offre existante d'enseignements labellisés "genre" ou qui recourent à cette approche. Cette paire de lunettes transversale est déjà largement utilisée dans des disciplines aussi variées que l'histoire, la sociologie, les sciences politiques, la littérature, la psychologie, l'économie. Elle prend lentement sa place en sciences de la santé ou en sciences appliquées. « Les études de genre sont soit accusées d'être sans fondement scientifique, soit perçues comme un luxe, explique Claire Gavray, responsable pour l'ULg de la mise sur pied de ce master. Intéressantes mais secondaires. Beaucoup d'associations à Bruxelles et en Wallonie proposent déjà des formations en genre, mais nous entendons offrir un ancrage théorique fort. »

STÉRÉOTYPES

L'Europe a joué un rôle essentiel dans la promotion des études "genre" et des mesures d'égalité sexuée. Elle a fait pression sur les autorités et les gouvernements et a investi dans la lutte contre les réticences et les stéréotypes partagés par une partie de la population... et du corps académique. Il faut néanmoins rester vigilant selon la spécialiste, notamment dans la mesure où la dualité femme/homme et féminin/masculin a tendance à être utilisée comme argument managérial. « Dans les années 70, le "genre" était intrinsèquement lié au cap de transformation des rapports sociaux et de lutte contre les assignations et les inégalités. Aujourd'hui, la centralité de la notion et des revendications d'identité, la concurrence exacerbée au cœur des entreprises et des organisations réorientent

les objectifs et ont tendance à remettre les gens dans des petites "boîtes" au vu de caractéristiques communément partagées et dont on pourrait tirer parti. Dans ce cadre, l'idée d'aller chercher chez les femmes et chez les hommes des qualités qui leur seraient inhérentes revient en force, avec un risque d'amplifier les valeurs et les attitudes stéréotypées sans réelle réflexion au niveau des hiérarchies professionnelles, salariales et sociales qui en découlent », poursuit Claire Gavray, active depuis de nombreuses années au sein du FER-ULg (Femme-enseignement-recherche). C'est une des raisons pour laquelle il a été décidé de ne pas reprendre le terme de "diversité", cher aux recruteurs, dans l'intitulé de ce master, contrairement au choix de la Flandre. Vaste chapitre qu'abordera aussi l'ouvrage bientôt publié par le FER-ULg dans le cadre du bicentenaire et dédié aux trajectoires de femmes à l'ULg, depuis la première diplômée en 1885 jusqu'à la Rectrice qu'on attend toujours...

Julie Luong

* Sophia : réseau belge des études de genre, www.sophia.be/index.php/fr

Master interuniversitaire en études de genre

✉ courriel secretariat-genre@uclouvain.be, site www.mastergenre.be

Le genre français

Conférence du Pr Eric Fassin (Paris VIII Vincennes-Saint-Denis), le 3 mai à 17h, dans l'auditoire Henri Pousseur, complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.

✉ inscriptions par courriel cgavray@ulg.ac.be



J.-L. Wertz

LA POLITIQUE SOCIALE, UN INSTRUMENT DU CONTRÔLE MIGRATOIRE ?

AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE, trois facteurs ont entraîné une profonde reconfiguration des flux migratoires vers la Belgique. La crise économique et financière de 2008, d'abord, a rouvert d'anciennes routes migratoires du sud vers le nord de l'Europe. L'élargissement de l'Union européenne (UE) vers l'Europe centrale et orientale, ensuite, a facilité l'entrée sur le sol belge de migrants polonais et roumains notamment. Enfin, l'instabilité politique et économique persistante en dehors de l'Union européenne, a nettement contribué elle aussi à alimenter les flux migratoires vers la Belgique.

Ces trois types de flux, bien que différents, ont suscité des réactions et des inquiétudes similaires dans le chef du personnel politique en Belgique, lesquelles ont trait pour l'essentiel à l'impact des migrations sur l'État-providence. On se souviendra, par exemple, qu'en sa qualité de secrétaire d'État à la migration en 2013, Maggie de Block s'était inquiétée de l'arrivée de migrants européens poussés par la crise économique et souhaitait "éviter que les étrangers ne viennent ici que pour profiter du système social". Durant la crise de l'accueil en 2015, Bart De Wever estimait quant à lui qu'il était difficile d'expliquer au contribuable qu'un réfugié reconnu bénéficiaire de la protection sociale en Belgique alors qu'il n'y a jamais payé d'impôt. Ces déclarations sont révélatrices d'une évolution majeure dans la politique migratoire du pays. Désormais, celle-ci cherche à limiter l'accès à la protection sociale aux seuls migrants pouvant justifier d'une contribution économique immédiate et à renvoyer les autres dans leur pays d'origine.

La forme la plus évidente de cette pratique de sélection entre migrants désirables et indésirables est celle qui consiste à retirer le permis de résidence aux citoyens européens ayant fait usage de l'aide sociale et établis en Belgique depuis moins de cinq ans. Un tel retrait est rendu possible par le croisement des données migratoires avec celles de l'aide sociale. Lors de notre travail de terrain, nous avons ainsi rencontré des citoyens européens ayant perdu leur titre de séjour en Belgique pour avoir reçu des allocations de chômage ou un revenu d'intégration durant une période jugée "déraisonnable" par les autorités*. Dans certains cas, le retrait du permis de résidence se produit même lorsqu'un individu a fait usage d'une aide ponctuelle et limitée d'un CPAS pour payer une facture d'électricité ou d'hôpital, par exemple. Au total, plus de 12 000 citoyens européens ont reçu l'ordre de quitter le territoire depuis 2010. Ces mécanismes de sanction et conditionnalité appliqués aux étrangers faisant usage de l'aide sociale nous rappellent évidemment le traitement réservé aux chômeurs et

allocataires sociaux belges. Pour ces derniers, l'accès à la protection sociale dépend effectivement de leur capacité à convaincre les autorités qu'ils ont entrepris un nombre suffisant de démarches (notamment par l'envoi de CV), ce qui les rend "dignes" de recevoir le soutien de l'État-providence. Mais quelles sont les conséquences de cette approche restrictive de la politique sociale pour les nouveaux migrants européens ? En premier lieu, cette pratique du retrait du titre de séjour augmente drastiquement les risques encourus par les nouveaux migrants européens. Il devient monnaie courante à présent de retarder leur inscription au registre de population jusqu'à ce qu'ils obtiennent un emploi stable en Belgique, afin de ne pas éveiller l'attention des autorités. Or ce choix de la "clandestinité" les prive, entre autres, d'une couverture de santé en Belgique !

La deuxième conséquence liée à cette crainte qu'ont les migrants de perdre leur permis de résidence, c'est leur plus grande disponibilité sur le marché du travail au noir, à l'image de ce qui se produit avec les travailleurs sans-papiers extra-européens. Mais, dépourvus de contrat de travail déclaré, ils se retrouvent à la merci d'employeurs profitant de leur statut précaire. Autrement dit, lorsque la politique sociale se met au service de la politique migratoire, les secteurs où le travail au noir est plus fréquent tirent parti de la docilité garantie de travailleurs européens sans statut légal. Les retraits de permis de résidence aux nouveaux migrants européens engendrent une troisième conséquence dommageable, cette fois, pour l'avenir de l'UE. Ces retraits sont vécus par les migrants qui les subissent comme une attaque frontale au principe de libre circulation, l'une des réalisations de l'UE à laquelle les citoyens sont le plus attachés jusqu'aujourd'hui. Pour les gouvernements européens qui – comme la Belgique – ont adopté une vision restrictive de la protection sociale des migrants, il est donc l'heure de déterminer si ce type de politique peut relancer l'adhésion citoyenne à un projet européen désespérément en panne.

Jean-Michel Lafleur

chercheur qualifié du FRS-FNRS et directeur adjoint du Cedem, faculté des Sciences sociales

* Les résultats de cette recherche, financée notamment par les fonds spéciaux de recherche de l'ULg, sont disponibles sur le site <http://bit.do/migrationcrisis>

What Future for Immigrant Social Protection in Europe?

Conférence organisée par Jean-Michel Lafleur, le 25 avril à 14h, à l'International Press Center, rue de la Loi 155 (Bloc C), 1040 Bruxelles.

☛ informations et inscriptions via www.labos.ulg.ac.be/socialprotection

CONGO

Le Pr **Marc Poncelet** (faculté des Sciences humaines et sociales) donnera, à l'occasion du cycle de conférences du Cedem, une conférence intitulée "Kinois et Mikilistes : négocier la solidarité", le jeudi 20 avril à 16h30, à la salle Pousseur, complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège. Inscription souhaitée.

☛ courriel alissia-raziano@ulg.ac.be, site www.labos.ulg.ac.be/cedem

BABEL

Mathias Verger (université Paris VIII) fera une intervention intitulée "Lectures du mythe de Babel : Babel face à Binou Sédou", le jeudi 20 avril à 14h, à la salle de l'Horloge, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

☛ courriel sarah.neelsen@ulg.ac.be

POUR LA SCIENCE

Le 22 avril, à travers le monde, auront lieu plusieurs centaines de **marches en faveur de la qualité de la science**. Le comité de contact FNRS de l'ULg, particulièrement attentif à cette problématique, a décidé de participer à "la marche pour la science" organisée à Bruxelles et souhaite sensibiliser toute la communauté universitaire. Un grand rassemblement est prévu place de la Monnaie à 14h.

Rendez-vous à la gare des Guillemins à 11h30, départ à 12h01.

☛ www.facebook.com/MarchforScienceBE

LAURÉATS BAEF

Sept jeunes chercheurs de l'ULg ont reçu une bourse BAEF (Belgian American Educational Foundation) pour un séjour d'un an dans une université ou un centre de recherche prestigieux américain : **Sophie Courtmans, Catherine de Bournonville, Alexia Duquesne, Nathalie Esser, Lise Noël, Damien Sluysmans et Vincent Starck**. Le prochain appel sera clôturé le 31 octobre 2017.

☛ www.baef.be

OPEN SCIENCE

Comment les universités européennes et les organismes finançant la recherche valorisent-ils les pratiques Open Science (Open Access, Open Data) ? C'est la question posée par l'ULg dans **deux enquêtes réalisées en collaboration avec des experts en Open Science** pour le "Steering Group Human Resources and Mobility" de la Commission européenne.

☛ enquêtes accessibles jusqu'au 17 mai sur www.ulg.ac.be/openscience-surveys

ERASMUS POUR LE STAFF

Chaque printemps, l'ULg organise une semaine "Erasmus Staff Training" destinée au personnel administratif d'autres universités européennes. **L'édition 2017 se déroulera du 8 au 12 mai et s'intéressera notamment à l'excellence en recherche**. Le programme fera la part belle aux stratégies en ressources humaines particulières aux chercheurs, au recrutement basé sur la transparence et le mérite, aux bonnes pratiques d'évaluation des chercheurs et de supervision des doctorants.

☛ www.ulg.ac.be/upload/docs/application/pdf/2017-01/stt_ulg_2017.pdf

NE PRÉTENDEZ PAS ÊTRE MON AMI

Les marques ont envahi les réseaux sociaux. Mais y communiquent-elles toujours de la manière la plus adéquate ? Une étude apporte une réponse intéressante.

DANS LA MANIÈRE dont les marques communiquent avec les consommateurs, il y a un avant et un après internet et les réseaux sociaux. « Avec les canaux traditionnels (TV, radio, magazines, etc.), explique Anaïs Gretry qui vient de consacrer sa thèse doctorale à ce sujet, les marques poussent un message vers les consommateurs mais n'interagissent pas avec eux ; aujourd'hui, sur les réseaux sociaux, il y a des échanges entre les consommateurs et les marques. Il est donc intéressant d'étudier ce type d'interaction, leur style, leur forme afin de déceler leur efficacité. »

EMOJIS

Pour réaliser l'étude dont les résultats viennent de paraître dans le *Journal of Business Research**, la chercheuse liégeoise de HEC-Liège et ses collègues de l'université de Nimègue (sa thèse est réalisée en cotutelle dans les deux universités) ont commencé par des interviews d'utilisateurs de pages de marques et de "community managers" de ces pages. Sur base de ces observations, les chercheurs ont constaté que les marques privilégiaient une communication informelle, utilisant les prénoms des consommateurs, des "emojis", des interjections, etc. Une technique justifiée dans la littérature par le désir de créer une proximité avec les consommateurs. Il restait alors à passer à l'expérimentation pour valider cette opinion. Cette validation s'est faite en trois étapes auprès de groupes de participants volontaires. Deux tests ont porté sur une marque d'hôtels, le troisième sur une marque de dentifrice. À chaque fois, des captures d'écran de pages facebook avec des commentaires de consommateurs ont été soumises aux participants.

Lors du premier test, c'est une page d'une chaîne hôtelière connue aux USA – Hampton – qui a été soumise à des participants américains. Dans un premier temps, c'est une communication formelle de la chaîne qui a été proposée, informelle dans un second temps. Il a ensuite été demandé aux participants dans quelle mesure ils faisaient confiance à cette marque. Résultat ? Ici, la communication informelle suscite

davantage la confiance. Dans une deuxième série de tests, le nom de la chaîne a été remplacé par un nom imaginaire, Silver Hotel. Aucun des participants – toujours américains – ne pouvait donc connaître ces hôtels. Cette fois, c'est la communication formelle qui a été préférée, qui a induit davantage de confiance.

Enfin, lors d'un troisième test, les participants ont eu à se prononcer sur une marque de dentifrice produite par Procter & Gamble : Oral-B en Europe, Crest aux USA. Comme les participants ont été recrutés cette fois aux Pays-Bas, ils connaissaient le nom européen, mais pas la dénomination américaine du produit. Résultat ? La communication informelle l'a emporté lorsqu'ils ont eu à se prononcer pour le produit dénommé Oral-B et l'inverse lorsqu'il s'est agi de la marque Crest.

« On constate donc, observe Anaïs Gretry, que la communication informelle semble avoir davantage d'impact et être mieux perçue lorsque les personnes à qui elle s'adresse sont déjà familiarisées avec le produit, le connaissent. Contrairement à ce qui était imaginé, une communication informelle sur les réseaux sociaux ne signifie donc pas automatiquement création de lien, de proximité. »

LE FORMEL L'EMPORTE

Cette conclusion, apport de la publication, n'est pas sans conséquence sur la stratégie des entreprises. « Le style informel peut se révéler payant, mais il faut prendre en considération un certain nombre d'indices. Par exemple, si c'est un nouveau visiteur des pages de la marque, si c'est une nouvelle marque qu'on essaie de populariser, si c'est un nouveau marché à conquérir, il vaut sans doute mieux passer d'abord par une communication plus formelle. L'informel pourra suivre dans un second temps, lorsque des liens auront déjà été créés », selon la chercheuse liégeoise.

Henri Dupuis

* 'Don't pretend to be my friend' When an informal brand communication style backfires on social media, Anaïs Gretry et al., *Journal of Business Research*.
<http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/206700>



© Jérémy Tournay (2016)

URBAN AND ENVIRONMENTAL ENGINEERING

NE DITES PLUS "ARGENCO" mais "Urban and Environmental Engineering" ou "UEE". Désormais, c'est en effet autour des problématiques de la ville que le département d'architecture, géologie, environnement et construction a choisi de développer ses axes de recherche et d'enseignement.

En 2050, 75% de la population mondiale sera urbaine. Une situation qui doit être appréhendée dès aujourd'hui et qui appelle des réponses technologiques innovantes, tant en matière de conception des bâtiments que des réseaux et des infrastructures nécessaires au citoyen de demain. Le rôle de l'ingénieur dans ce domaine est de développer de nouvelles technologies susceptibles de contribuer à l'aménagement de villes résilientes et économes en ressources. L'approche circulaire, basée sur le recyclage, la récupération et la maintenance des structures et systèmes urbains existants, est à cet égard particulièrement prometteuse.

L'expertise développée au sein de l'unité de recherche nouvellement baptisée s'articule autour de la modélisation des systèmes urbains et environnementaux, à travers des modèles numériques et en laboratoire, du *monitoring in-situ* (*smart metering*) ou des outils collaboratifs, en particulier dans le domaine des *Building Information Model/Management*.

Afin de questionner cette thématique et de confronter les choix stratégiques à l'expertise d'acteurs majeurs du domaine, l'UEE a invité – à l'occasion d'un *Department Day* – le Pr Carlos Moreno, spécialiste du contrôle intelligent et des systèmes complexes, président du Comité scientifique du forum "Live in a Living city", pour une conférence le mardi 2 mai au Val-Benoît.

Pa.J.

Smart cities

Conférence de Carlos Moreno et table ronde animée par Xavier Counasse, journaliste au *Soir*, le mardi 2 mai à 17h, au Val-Benoît.
☛ inscriptions avant le 25 avril via www.uee.ulg.ac.be

CHAIRE FRANQUI

VIBRATIONS NON-LINÉAIRES

Titulaire de la chaire Francqui au titre belge à la VUB, le Pr Gaëtan Kerschen (laboratoire de structures et systèmes spatiaux, faculté des Sciences appliquées) connaît un printemps animé : obtention d'une subvention ERC "Proof of Concept", d'un "First Spin-off" et création d'une société, Nolisys. Le point commun à toutes ces activités ? L'étude de phénomènes non-linéaires.

S I LES RECHERCHES DE GAËTAN KERSCHEN sont liées aux domaines de l'aéronautique et du spatial, elles ont comme point de départ des phénomènes qui caractérisent la plupart des systèmes physiques : la non-linéarité. Des effets sont dits non-linéaires lorsqu'ils ne sont pas directement proportionnels à l'action qui les produit. C'est le cas dans la plupart des phénomènes naturels et il est souvent difficile de les reproduire dans des modèles. « Si vous frappez sur une table, explique Gaëtan Kerschen, elle vibre un peu. Et c'est un phénomène linéaire, c'est-à-dire, que si vous frappez deux fois plus fort, la table vibre deux fois plus fort. C'est le genre de modèles utilisés aujourd'hui dans l'industrie. Ils sont sans surprise : on réalise des tests à bas niveau et puis on extrapole pour les niveaux supérieurs ; c'est une relation proportionnelle. Mais si vous tapez sur une feuille de papier, bien plus flexible qu'une table, la réponse de la feuille à votre action n'est plus linéaire. »

C'est ce phénomène, appliqué aux structures utilisées dans l'aéronautique, le spatial ou les systèmes mécaniques en général qui, avec le développement de nanosatellites et l'étude de leurs orbites, constitue le domaine de recherche du laboratoire de Gaëtan Kerschen. « Les compagnies aériennes obligent les constructeurs d'avions à augmenter les performances de leurs appareils. Pour y arriver, il faut bien sûr de meilleurs moteurs – ce n'est pas mon champ de recherche – mais aussi des structures plus légères. C'est ce à quoi nous travaillons. » Améliorer ces performances, c'est en quelque sorte comme passer de la table à la feuille de papier : des structures beaucoup plus légères n'auront pas le même comportement que les structures des avions actuels. La relation entre la sollicitation appliquée (une rafale de vent par exemple) et la vibration de l'aile ne peut plus être prédite par extrapolation. Des phénomènes complexes apparaissent qui peuvent mener à des

instabilités... ou pas, car les conséquences de la non-linéarité peuvent aussi être positives !

Est-ce à dire que cela ne peut pas se produire avec nos avions actuels ? Si, mais ils ont été testés jusqu'aux pires conditions pour déterminer ce qu'on appelle une enveloppe de vol. Lorsque l'avion reste à l'intérieur de celle-ci, la linéarité domine (on est dans le cas de figure de la table !) ; hors de cette enveloppe, on risque de rencontrer des cas de non-linéarité. Le problème est le suivant : si on veut augmenter les performances, alléger les avions, l'enveloppe de vol change et des instabilités vont apparaître plus tôt ou dans d'autres circonstances.

« Dans le cadre de l'ERC Starting Grant obtenu en 2012, explique Gaëtan Kerschen, nous avons essayé de développer de nouveaux outils qui permettent de comprendre ces phénomènes non linéaires. En commençant par des mesures de vibrations par capteurs pour essayer de situer les sources possibles de la non-linéarité. Ensuite, nous avons modélisé les phénomènes à l'œuvre pour, enfin, pouvoir faire du design industriel : va-t-on pouvoir modifier la conception de la structure pour que cette non-linéarité soit maîtrisable ? L'idée est donc de mieux comprendre ces instabilités, de les modéliser puis d'aider au design des structures pour essayer d'augmenter cette enveloppe de vol et avoir des avions plus légers mais qui peuvent voler dans les mêmes conditions que les avions actuels. »

C'est dans ce cadre qu'un chercheur, Luc Masset, a été chargé d'intégrer ces nouvelles méthodologies dans un logiciel (appelé NI2D, Nonlinear Identification to Design). Ce logiciel est destiné à être commercialisé, d'où la création d'une SPRL, Nolisys, prélude à la création d'une spin-off. « Il faut convaincre les entreprises de l'intérêt des études non linéaires, précise Gaëtan Kerschen, et il est préférable de le faire à travers une structure commerciale. Pour cela, nous venons de décrocher un ERC "Proof of concept". C'est un financement d'un an et demi qui n'est plus destiné à réaliser de la recherche fondamen-

tales, mais qui permet de tester le logiciel, de faire des études de marché. Ce financement va aussi nous permettre d'engager un business developer qui est à la fois un technicien mais aussi quelqu'un capable de dialoguer avec un industriel. En parallèle, nous avons obtenu une subvention "first spin-off" de la Région wallonne, grâce à laquelle un chercheur va pouvoir préparer la création d'une société, anonyme cette fois, qui détiendra le logiciel, aujourd'hui toujours propriété de l'Université. »

Henri Dupuis

Leçons

Le thème des leçons données dans le cadre de la chaire Francqui est "Nonlinear vibrations: From identification to exploitation". Le Pr Gaëtan Kerschen donnera sa leçon inaugurale, "Nature is nonlinear. What about engineering structures ?", le 25 avril à 17h, au campus de la Plaine à Bruxelles.

☛ programme sur www.francquichair.be/programme.html

SORTIE DE PRESSE



Geoffrey Grandjean, Gaëlle Henrard et Julien Paulus (dir.)
Mémoires déclinées.
Représentations, actions, projections
Territoires de la Mémoire, Liège, mars 2017

L'ouvrage relève de l'exploration – non exhaustive – des diverses déclinaisons par lesquelles le passé en tant que mémoire(s) collective(s) se déploie au sein du présent et par lesquelles le présent travaille le passé. La démarche choisie par les auteurs s'effectue selon trois registres : les mémoires en tant que représentations, moyens d'action et projections. Trois registres, trois vecteurs utiles à la représentation du champ mémoriel.

Geoffrey Grandjean est chargé de cours au département de science politique de l'ULg, Gaëlle Henrard et Julien Paulus sont collaborateurs scientifiques auprès du centre d'études "Démocratie" de l'ULg.

Les Territoires de la Mémoire et les Presses universitaires de Liège présentent le livre en présence des directeurs de l'ouvrage, le 27 avril à 12h15. Un débat sur les transmissions de mémoires collectives et le phénomène de concurrence des mémoires suivra, animé par Jérôme Jamin.

Espace Université-Opéra, galerie Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.

☛ inscription par courriel jnoiset@ulg.ac.be

De gauche à droite : Tilan Dossogne, Gaëtan Kerschen, Ludovic Renson, Jean-Philippe Noël, Chiara Grappasonni, Thibault Detroux



TRADUCTION ET PHILOSOPHIE

DIALOGUE ENTRE DEUX DISCIPLINES

DU 4 AU 6 MAI PROCHAINS, le Centre interdisciplinaire de recherche en traduction et en interprétation (Cirti) et le département de philosophie de l'université de Liège organisent un colloque intitulé "Traduction et philosophie".

Si traduire un texte philosophique, c'est trouver l'expression "adéquante" de concepts dans la langue cible, les traductions de textes philosophiques sont autant d'interprétations des œuvres traduites. Comment des

choix de traduction, par définition subjectifs, modifient-ils la perception d'un texte ou d'une œuvre philosophique ? Quels sont les enjeux, tant conceptuels que culturels, du transfert linguistique ? L'évolution des connotations ancrées dans un terreau linguistique en flux constant peut-elle stimuler une nouvelle interprétation ? Autant de questions qui seront abordées lors de ce colloque qui se tiendra dans la salle du Théâtre universitaire. Un autre axe de réflexion sonde la complexité de ce vaste champ d'étude que constitue la philosophie de la traduction. La traduction comme

espace conceptuel peut aussi s'envisager comme une heuristique en devenir qui propose une nouvelle cartographie des mises en relation et en réseaux propres à une époque donnée. Elle devient ainsi un outil épistémologique permettant de faire émerger de nouveaux problèmes et enjeux dans des champs situés à l'intersection de différents domaines.

Le colloque sera l'occasion d'entendre des conférenciers prestigieux, pionniers dans leurs disciplines tels que Barbara Cassin, Jean-René Ladmiral, Marc de Launay ou Lisa Foran. Il permettra également de réfléchir aux

conditions économiques du transfert de textes philosophiques, avec un éditeur – Andreas Rötzer – et une traductrice et traductologue spécialisée dans le domaine, Patricia Willson.

Traduction et philosophie

Colloque, du jeudi 4 au samedi 6 mai, au Théâtre universitaire royal de Liège, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège.

✉ courriel detawe@ulg.ac.be, site <http://www.traduction2017.ulg.ac.be/>

NOUVEAU PLUMAGE JURIDIQUE

Le perroquet gris du Gabon mieux protégé

LA CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), signée à Washington en 1975, vient d'accorder au perroquet gris du Gabon (*Psittacus erithacus*) un nouveau statut. Cet oiseau, très présent dans les familles belges, vient d'être intégré dans l'annexe I de la Convention, ce qui lui confère un statut d'espèce protégée au même titre que certains grands félins ou mammifères marins. La Belgique, qui a adhéré à la Cites le 1^{er} janvier 1984, va adapter sa législation en conséquence¹.

« Cette modification de statut entraîne et entraînera toute une série de changements pour les propriétaires, les éleveurs et les vendeurs, confie le Pr Didier Marlier de la faculté de Médecine vétérinaire (département médecine des oiseaux, des lagomorphes et des rongeurs). Dès l'entrée en vigueur de la charte, le 1^{er} avril, les propriétaires de ce type d'oiseau devront le déclarer auprès de leur commune, comme cela se fait déjà pour certains reptiles. Auparavant, les perroquets étaient bagués ; ils devront maintenant être pucés, comme les chiens et les chats. »²

« On peut se réjouir de cette initiative visant à responsabiliser les futurs nouveaux propriétaires, indique Frédéric Gandar, docteur en médecine vétérinaire et assistant à la clinique des oiseaux. Élever un perroquet gris du Gabon (ou "perroquet jaco") comporte nombre de responsabilités puisqu'il s'agit d'un animal exotique. Cependant, la complexité des démarches à effectuer est rédhibitoire... » Les propriétaires s'exposent, il faut le savoir, à des amendes et saisies si l'irrégularité est constatée.

Originaires d'Afrique de l'Ouest – d'où leur nom –, les volatiles ont d'abord été exportés en Europe mais, leur capture ayant été interdite, 99% des perroquets gris du Gabon proviennent maintenant d'élevages belges. Hélène Deflers, docteure en médecine vétérinaire et clinicienne, précise : « La décision de la Cites est importante pour la protection de l'espèce. Sur le plan belge, il faudra maintenant faciliter les démarches de mise en conformité. »

Conçue dans un esprit de coopération entre États, la Cites protège à ce jour quelque 3500 espèces sauvages (faune et flore comprises). Elles sont reprises sur une liste aménageable en regard de la réalité *in situ* des espèces commercialisées. Si tous les animaux exotiques ne sont pas en voie d'extinction, il est important de veiller à leur démographie dans leur milieu d'origine afin de préserver les ressources pour l'avenir et de garantir un commerce durable. Les recettes obtenues grâce à la vente des espèces sauvages se comptent, en effet, à quelques milliards de dollars au niveau mondial.

Désormais, le perroquet gris du Gabon est bien protégé.

Aliénor Petit

¹ 183 États ont signé la Convention et se sont dès lors engagés à la faire respecter sur leur territoire. Notons qu'en Belgique, la question du bien-être animal est dévolue aux Régions.

² Pour ce faire, les propriétaires devront fournir les coordonnées relatives à la provenance de l'oiseau (magasin, éleveur), la date d'acquisition ainsi que le numéro de bague ou numéro de micropuce électronique. Les propriétaires peuvent remplir le formulaire disponible en ligne sur le site www.citesenbelgique.be afin de se mettre en règle. Le certificat et l'identification devront être d'emblée fournis par le vendeur. Les particuliers se rendront ensuite à la commune afin de remplir un document de permis d'environnement (classe 2).



Fotolia - JF Lefèvre

INDISPENSABLE SÉSAME

L'examen d'entrée en médecine et en dentisterie aura lieu le 8 septembre

LE 14 MARS DERNIER, la Commission d'enseignement supérieur a adopté le projet de décret visant à instaurer un examen d'entrée en médecine et en dentisterie. Validé par le Conseil d'état, le texte a été voté le 30 mars. Interview du doyen de la faculté de Médecine, le Pr Vincent d'Orio.

Le 15^e jour du mois : Êtes-vous satisfait?

Vincent d'Orio : Le décret du ministre Marcourt répond à deux exigences. La première émane du gouvernement fédéral qui monnaie l'attribution des numéros Inami¹ aux étudiants actuellement

inscrits dans les filières de médecine et de dentisterie contre l'instauration d'un filtre pour limiter le nombre de ces praticiens à partir de 2023. La deuxième est celle du Conseil d'état jugeant caduc le concours instauré en 2016 par la Fédération Wallonie-Bruxelles (et qui entendait répondre à la requête fédérale). Il fallait donc transformer le concours² et organiser, pour l'ensemble des universités francophones, un examen d'entrée à l'instar de ce qui se fait déjà dans la Région flamande.

Pour ma part, je pense que cette réduction du nombre d'étudiants garantira une qualité optimale de formation. Toutefois, si le système actuel de financement de l'enseignement supérieur perdure, je crains que la viabilité des facultés de Médecine soit mise à mal. La ministre s'était d'ailleurs engagée à trouver une formule nouvelle pour assurer cette viabilité.

Le 15^e jour : Les modalités de l'examen sont-elles déjà connues ?

V.d'O. : L'examen d'entrée aura lieu le 8 septembre en un endroit unique, pour tous les élèves désireux d'entamer des études de médecine et de dentisterie. Une seule session sera organisée en 2017, mais il est envisagé qu'il y en ait deux ultérieurement et, peut-être, dans des lieux distincts.

L'examen a un double objectif : mesurer si les connaissances indispensables à l'entame du cursus sont acquises par les élèves dans les matières scientifiques (biologie, chimie, physique, mathématique), ce qui représente la première partie de l'examen, et vérifier leurs aptitudes à la communication, au raisonnement et à l'empathie, ce qui en constitue la seconde. Pour réussir, les candidats devront obtenir 10/20 dans les deux parties de l'épreuve et au moins 8/20 dans chaque matière.

C'est l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares) qui est chargée d'élaborer l'examen sous forme de "questionnaires à choix multiple" (QCM). C'est d'ailleurs sur le site de l'Ares³ que les jeunes devront s'inscrire avant le 1^{er} août 2017. Outre le choix de la filière (médecine ou dentisterie), les étudiants devront mentionner l'université dans laquelle ils souhaitent entamer le 1^{er} cycle des études et préciser leur situation de "résident" ou de "non-résident"... Seuls 30% parmi ces derniers (sur l'ensemble des élèves admis) seront intégrés. Dernier détail à ce stade : l'examen n'est valable que pour l'année en cours ; il ne pourra être présenté par le même candidat que deux fois sur une période de cinq ans.

Le 15^e jour : Que pensez-vous de ce nouveau règlement ?

V.d'O. : Je suis assez sceptique sur les objectifs de la mesure. Aujourd'hui, il n'est pas démontré que la régulation du nombre de médecins telle que proposée soit adaptée aux besoins réels de la population. La seule motivation du gouvernement fédéral est, clairement, de réduire les coûts des soins de santé. Or, à l'exemple de l'Allemagne, je pense qu'il faut faire correspondre l'offre médicale aux besoins et non l'inverse. Et je suis persuadé que la définition des attentes doit se faire au niveau régional, en tenant compte des spécificités de la population locale et de la géographie des lieux. La carte des besoins ainsi dressée serait plus cohérente, plus logique, et en adéquation avec la capacité de formation des Facultés.

Propos recueillis par Patricia Janssens

¹ L'Institut national d'assurance maladie-invalidité (Inami) – sous la tutelle du ministre des Affaires sociales et de la Santé publique – délivre un "numéro Inami" à chaque médecin, sésame indispensable pour le remboursement au patient des consultations, prescriptions et médicaments.

² Le concours sera organisé le 22 juin pour les étudiants actuellement en bloc 1.

³ Site de l'Ares : www.ares-ac.be/fr/



J.-L. Wertz

Vincent d'Orio

3

questions à

DOMINIQUE
LAFONTAINE

L'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles



J.-L. Wertz

La Pr Dominique Lafontaine, présidente du département des sciences de l'éducation et de l'unité de recherche "évaluation et qualité de l'enseignement" est également directrice du service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement (Aspe). À ce titre, elle est la responsable belge francophone du Programme international de suivi des acquis (Pisa) des élèves de 15 ans. Rencontre à la veille d'une "grande conférence", le 27 avril, organisée dans le cadre des 50 ans de la faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'éducation.

Depuis l'an 2000, la Fédération Wallonie-Bruxelles collabore au cycle de l'enquête Pisa – une grande opération internationale à laquelle participent 72 pays – qui évalue dans quelle mesure les élèves de 15 ans ont acquis les compétences indispensables dans les trois domaines fondamentaux que sont la lecture, les mathématiques et les sciences. En 2015, 3594 jeunes répartis dans 105 établissements de la Fédération ont pris part à l'évaluation qui comportait un focus particulier sur les sciences.

Le 15^e jour du mois : *Vous avez analysé les résultats de l'enquête. Que faut-il en retenir ?*

Dominique Lafontaine : Depuis les débuts de l'enquête Pisa, mon équipe participe en effet à sa mise en œuvre et à l'analyse des résultats. En décembre dernier, nous avons adressé notre rapport de synthèse aux responsables politiques*. L'enquête révèle, une fois encore, que les inégalités liées à l'origine sociale demeurent en Fédération Wallonie-Bruxelles parmi les plus importantes au sein des pays de l'OCDE. Les écarts de performances en fonction des écoles fréquentées et des parcours scolaires sont toujours très élevés. D'autre part, la proportion des élèves en retard scolaire reste l'une des plus élevées dans le panel des 72 pays représentés, ce qui pèse lourdement sur les évaluations.

En ce qui concerne les performances, les résultats en mathématiques et en sciences sont stables. Si les premiers sont à la hauteur de la moyenne des pays de l'OCDE, les résultats en sciences sont en-dessous. En Fédération Wallonie-Bruxelles, la proportion d'élèves plutôt faibles en sciences est un peu plus élevée que la moyenne observée dans les pays de l'OCDE (23,1 % au lieu de 21,2 %) et la proportion d'élèves très performants est moindre : 5,3 % contre 7,8%. On note d'ailleurs une érosion de la proportion d'élèves très performants dans les trois domaines. Par contre, et il faut le souligner, les résultats des jeunes "à l'heure" dans l'enseignement général ou des jeunes d'origine sociale favorisée se hissent au niveau des performances moyennes du Japon et de la Finlande.

Ce qui pose vraiment question dans l'édition 2015, c'est la lecture. Alors que les performances des élèves s'étaient sensiblement améliorées en 2009 et en 2012, elles se détériorent à nouveau significativement. Non seulement la proportion des élèves très faibles en lecture est repartie à la hausse, mais, étonnamment, les résultats des filles sont nettement moins bons. Même si leur moyenne reste supérieure à celle des garçons, leurs performances régissent et la proportion des filles dans

le peloton des élèves faibles augmente. On note ce phénomène en Flandre également, mais pas dans les autres pays de l'OCDE.

Le 15^e jour : *Comprenez-vous le phénomène ?*

D.L. : À ce stade, aucune explication réellement satisfaisante n'a pu être trouvée. Je continue de penser que l'amélioration notée en 2009 et en 2012 est liée à une réforme structurelle. À l'époque, la ministre Marie Arena avait modifié le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire. Les enfants étaient tous obligés de décrocher le Certificat d'études de base (CEB) pour continuer leurs études. Ceux qui ne l'avaient pas obtenu en 6^e primaire étaient accueillis dans des classes "différenciées" du secondaire afin de renforcer de manière ciblée leurs compétences en français et en mathématiques. Ces décisions ont certainement permis de diminuer le pourcentage des élèves très faibles lors de l'enquête Pisa de 2012 (le taux de 28% avait été ramené à 18%).

Aucune réforme n'est intervenue depuis et il est donc difficile d'expliquer le recul en lecture des élèves en 2015 et, singulièrement, les piètres résultats des filles. Sauf à s'interroger sur le fait que, pour la première fois, l'enquête a été entièrement administrée sur ordinateur. Les filles seraient-elles moins à l'aise avec le support électronique ? Rien ne permet de le dire, d'autant que cette différence n'est pas observée dans les autres pays de l'OCDE. Il faut investiguer davantage...

Le 15^e jour : *Que pensez-vous du "Pacte pour un enseignement d'excellence" récemment présenté ?*

D.L. : L'état des lieux qui préside au Pacte se nourrit de plusieurs enquêtes – dont le Pisa – et de multiples indicateurs. Pour ma part, j'ai été impliquée dans le groupe de travail sur "les inégalités sociales" qui comprenait également des enseignants, des syndicats, des associations de parents et des représentants des pouvoirs organisateurs, mais le texte final résulte, logiquement, d'une décision politique. Pour répondre à votre question, je dirais que ce Pacte tient – enfin – compte des lacunes de notre système éducatif et, surtout, des inégalités sociales qu'il entretient. La décision d'augmenter le taux d'encadrement pour les petits de maternelle est très positive, car c'est là que débute le processus de socialisation et d'apprentissage. Renforcer les socles de compétence dans le primaire est également judicieux afin de mieux préparer les élèves à l'étape suivante. Dans le secondaire, le principe d'allongement du tronc commun, jusque et y compris la 3^e année,

récolte ma totale adhésion ! J'ai toujours plaidé pour qu'une majorité des cours de base soit dispensés à tous les élèves, sans créer de classes de niveau. Quasi tous les systèmes éducatifs ont aujourd'hui un tronc commun long (jusqu'à 15-16 ans) parce que, dans le monde actuel, les exigences sont plus élevées, et il faut du temps pour acquérir ce socle de savoirs communs avant de se spécialiser. Maintenant, il existe plusieurs manières d'organiser ce tronc commun et le défi est de ne pas se tromper, le risque étant de "faire pire que bien".*

Si des pistes encourageantes font indéniablement partie du projet, le calendrier proposé pour la mise en place des mesures m'inquiète. L'objectif de diminuer le nombre de redoublements – beaucoup trop fréquents chez nous – est fixé à l'horizon 2030 ! C'est vraiment loin quand on connaît l'urgence de la situation : la moitié des élèves de 15 ans ont doublé au moins une fois (13% d'entre eux fréquentaient encore le 1^{er} degré). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 12% d'élèves seulement ont doublé. Or la littérature scientifique prouve que le redoublement est inefficace pour l'élève et très onéreux pour la société. De même, le tronc commun "polytechnique" envisagé dans le secondaire ne sera mis en place que dans dix ans... alors qu'il s'agit d'un changement essentiel et pour les élèves et pour les professeurs. Bien sûr, il faut se donner le temps, mais une échéance si lointaine génère du stress dans le corps enseignant qui devra assumer une transition très longue. D'autant qu'à terme, c'est d'une petite révolution qu'il s'agit : remplacer un mode d'éducation fondé sur la sanction par un système qui repose sur l'émulation, l'envie de découvrir et de faire des choix positifs plutôt que par défaut...

Propos recueillis par Patricia Janssens

* Une note de synthèse est accessible sur le site www.aspe.ulg.ac.be

Pisa expliqué à tous : des pistes pour améliorer l'enseignement en Belgique francophone

Conférence par la Pr Dominique Lafontaine, le jeudi 27 avril à 18h30, au complexe Opéra, galerie Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.
 site events.ulg.ac.be/fplse50ans

5 DATES

4 SEPTEMBRE 2002

Après des études de comptable fiscaliste, je suis engagée au Service général d'informatique (Segi). C'est l'époque de la mise en place du logiciel de comptabilité SAP dans toute l'Université, y compris au Segi. La comptabilité dans une institution publique est une première pour moi.

1^{ER} JANVIER 2008

Entre autres activités, je m'occupe des achats liés au parc informatique de l'Université. Je me familiarise avec les marchés publics et le nouvel assujettissement de l'Université à la TVA. Je travaille en très bonne entente avec mes collègues et l'équipe de l'administration des ressources financières.

1^{ER} JANVIER 2012

Les deux formatrices du Segi – Claire Monty et Chantal Michel – prennent leur retraite. Je postule à leur succession. Elles passent le témoin avec beaucoup de gentillesse et je perfectionne mes connaissances de Microsoft Office (Excel, Word, PowerPoint, Outlook), puis de Zimbra et FileMaker. J'assure environ trois à quatre formations par semaine, organisées pour les membres du personnel ; je participe à la constitution des examens de recrutement avec l'administration des ressources humaines et j'organise également des coachings personnalisés.

15 SEPTEMBRE 2016

La faculté de Médecine intègre un cours de bureautique dans son programme de master en sciences de la santé publique et me sollicite pour donner ce cours. Je relève le défi ! Grâce à la collaboration de la faculté de Médecine vétérinaire, les cours sont organisés dans des salles informatiques qui permettent d'accueillir jusqu'à 120 étudiants.

1^{ER} AVRIL 2017

La migration du parc informatique touche à sa fin ainsi que les formations qui en découlent... De quoi demain sera-t-il fait ? De formations adaptées aux besoins des utilisateurs et encore d'autres défis à relever.

1 LIEU

La Calabre, une maison face à la mer, dans un endroit paisible...

1OBJET

Mon smartphone, tout à fait indispensable dans mes fonctions.

Nathalie CAVAN

Formatrice au Segi



J.-L. Wertz

EN 2 MOTS

DISTINCTIONS

Le Pr **Jean Winand**, doyen de la faculté de Philosophie et Lettres, a été élu à l'Académie royale de Belgique, classe des Lettres, des sciences morales et politiques.

Le Pr **Sebastian Santander** a été désigné professeur visiteur par le Collège d'Europe pour dispenser en anglais le cours "Comparative Regionalism and World Affairs".

Nicole Antheunis (Interface entreprises-université) a reçu une reconnaissance de la Licencing Executives Society (LES) Benelux.

PRIX

L'Académie de Belgique a décerné le prix Verdickt-Rydams à **Laurent Demoulin** pour son roman *Robinson*, paru chez Gallimard, et le prix Quinot-Cambron à **Gérald Purnelle** pour son essai *L'Écriture et la Foudre : Jacques Izoard et François Jacqmin*, deux poètes entre les choses et les mots.

Gaëtan Kerschen a reçu, à Los Angeles, le "SAGE Publishing Young Engineer Award for outstanding early-career contributions to experimental mechanics".

50 ANS

La faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation organise, à l'occasion de ses 50 ans, **deux journées scientifiques les 19 et 20 mai**. La journée du vendredi 19 se déroulera sous la forme d'un colloque avec symposiums et conférences internationales. La journée du samedi 20, organisée en collaboration avec la CPLU, sera consacrée aux ateliers interdisciplinaires. Elle permettra aux professionnels de se familiariser avec de nouvelles méthodologies et d'échanger au sujet des pratiques en psychologie, logopédie et sciences de l'éducation. Une soirée de gala, le vendredi 19, se déroulera dans la salle de bal de l'hôtel Comtes de Méan.

➡ informations et inscriptions via le site www.ulg.ac.be/fplse50ans

DÉCÈS

Nous avons appris avec tristesse le décès de : **Monique Liégeois**, directrice de l'administration des ressources humaines de 1989 à 2000, survenu le 13 mars.

Léopold Bragard, professeur honoraire au sein de la faculté d'Économie, Gestion et Sciences sociales (département de gestion) et administrateur honoraire de l'université de Liège, survenu le 5 mars. Léopold Bragard a fait toute sa carrière dans notre Alma mater : assistant en 1966, il obtient le titre de docteur en sciences mathématiques en 1973 et devient chef de travaux en 1976, chargé de cours en 1977 et professeur ordinaire en 1979. Ses recherches ont porté sur la géométrie de la convexité, la programmation multicritère, l'analyse de données, l'économie et la gestion des PME. Léopold Bragard a aussi été président de département et doyen. Il a beaucoup œuvré à l'émergence de la faculté d'Économie, de Gestion et de Sciences sociales en 1987. Dix ans plus tard, il accédait au poste d'administrateur de notre Institution jusqu'à sa mise à la retraite le 31 octobre 2005. Parallèlement à son activité universitaire, Léopold Bragard exerça aussi la fonction de président du Comité subrégional de l'emploi et de la formation de Liège. Si son engagement à l'égard de notre Maison a été infaillible et toujours rigoureux, Léopold Bragard avait une personnalité attachante et faisait preuve de beaucoup d'humour, notamment lors de ses discours à la communauté universitaire.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

PLAN STRATÉGIQUE

Une Université en mouvement, des sociétés en changement



J.-L. Wertz

ALORS QUE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE fête ses 200 ans, les autorités entendent positionner résolument notre *Alma mater* en regard de l'avenir. Forte de son histoire et de son expertise, elle ambitionne de faire face à de nouveaux défis.

À travers ses trois missions essentielles – l'enseignement, la recherche, la citoyenneté – et la gouvernance comme levier d'action, l'Université veut assurer la formation de citoyens responsables et réaffirme sa volonté de mener une recherche d'excellence à la rencontre de nouveaux territoires du savoir. Elle entend enfin favoriser les parcours de chacun de ses membres et veut créer une communauté respectueuse de sa diversité, de son environnement tout en interagissant, à partir de ses différents campus, avec la société.

En présence d'un monde de plus en plus complexe, les autorités de l'Université ont élaboré un nouveau plan stratégique pour penser l'incertitude et déployer de nouvelles actions.

Rencontre avec le recteur Albert Corhay.

Le 15^e jour du mois : *Présenté au conseil d'administration le 15 février, le plan stratégique a été adopté à l'unanimité. Pourquoi ce nouveau plan ?*

Albert Corhay : Des défis nouveaux nous attendent : ceux liés à l'avènement d'une société de l'éducation et du numérique ainsi qu'au bouleversement dans les soins de santé ; ceux de la citoyenneté et de la communauté ; ceux des liens qu'il faut nouer avec la ville et les territoires.

Pour nous positionner collectivement, ici et maintenant, en intégrant ces contraintes nouvelles, nous devons mobiliser l'ensemble de nos savoirs et imaginer des dynamiques transversales et collaboratives afin de vivifier le territoire. Ce plan stratégique doit nous aider à déployer nos moyens de manière pertinente et concertée.

Nous l'avons structuré autour de nos trois missions, l'enseignement, la recherche et la citoyenneté. En y ajoutant un quatrième levier, celui de la gouvernance. Pourquoi ce levier ? Parce que la gouvernance concerne non seulement la gestion et l'organisation pour remplir au mieux les trois mis-

sions au sein de notre Université mais aussi le pilotage de nouveaux outils que nous déployons vers et avec le monde extérieur, tels que les pôles thématiques, les CARE out, nos ASBL, Gesval, etc. Ces quatre niveaux s'articulent autour de trois axes : l'individu dont les parcours doivent être favorisés et stimulés (étudiants-personnel-alumni), la communauté respectueuse de ses multiples spécificités, la société au sein de laquelle et avec laquelle interagissent les individus et les communautés de notre Université.

Le 15^e jour : *En articulant ces quatre niveaux et les trois axes, vous définissez 12 objectifs.*

Albert Corhay : Oui, 12 objectifs qui se déclinent en 46 projets et près de 200 actions ! Nous avons conçu une matrice de lignes directrices qui vont permettre à tous les échelons de décision de se projeter dans l'avenir, de situer les actions par rapport aux objectifs et d'y affecter les moyens utiles. L'ambition de ce plan est d'insuffler une cohérence dans l'ensemble des projets et des initiatives, tout en encourageant la transversalité des réflexions et des réalisations.

Le 15^e jour : *Quelques exemples d'action ?*

A.C. : Impossible de les détailler toutes ici ! Mais je peux reprendre quelques idées fortes. En matière d'enseignement, nous devons, d'une part, anticiper l'évolution des secteurs d'activités (en adaptant nos cursus, en réduisant la charge en présentiel et en renforçant l'accompagnement des apprentissages numériques), et, d'autre part, favoriser la formation tout au long de la vie (une structure unique de coordination est en cours de constitution). Nous devons aussi explorer de nouveaux parcours en suscitant la créativité : l'université de Liège veut, par exemple, diversifier les méthodes et les outils d'apprentissage – les *mobile learning*, la réalité virtuelle, les MOOCs. Dans un futur proche, elle envisage la constitution d'un *Smart learning center* dans la ville.

Nous avons choisi, en matière de recherche, d'encourager la mutualisation des ressources, de stimuler les rapprochements entre laboratoires et d'établir des partenariats avec d'autres institutions publiques ou

entreprises privées. Par ailleurs, en insistant sur la valeur du respect, nous voulons engager l'Université dans une démarche éthique, soucieuse de son personnel et de ses étudiants. Des solutions alternatives en matière de travail sont à l'étude, une politique innovante de mobilité vers le Sart-Tilman doit être menée, l'encadrement des étudiants au statut particulier est amené à être renforcé.

Enfin, l'Université doit contribuer à une citoyenneté plus active et doit assurer un rôle moteur au sein du Pôle académique Liège-Luxembourg. Elle doit veiller aux évolutions de carrière tout en se préoccupant du bien-être de la communauté.

J'insiste : ce ne sont que quelques exemples d'un ensemble bien plus étoffé. J'ai eu, le 27 mars dernier, l'occasion de détailler les mesures devant l'ensemble du personnel. Une synthèse du plan stratégique est aujourd'hui en ligne.

Propos recueillis par Patricia Janssens

La communauté universitaire peut consulter le document sur www.ulg.ac.be/plan-strategique



J.-L. Wertz

J-200

Le 9 mars, 200 jours avant le 25 septembre 2017, date du 200^e anniversaire (*Dies natalis*) de l'université de Liège, le recteur Albert Corhay a lancé le coup d'envoi des festivités qui rythmeront cette année particulière.

En préambule, une capsule temporelle "démocratie 2030" a été scellée sur l'esplanade de l'Agora au Sart-Tilman (cf. photo). Il s'agit d'un projet d'étudiants de master en science politique et en géographie qui interroge l'avenir de nos démocraties dans le cadre du cours de "Méthode de prospective et d'analyse stratégique". En 2030, ces mêmes étudiants seront conviés à redécouvrir la capsule et son contenu aux côtés des nouvelles cohortes d'étudiants "du futur"...

Le Recteur a ensuite détaillé le programme des événements qui émailleront l'année et dévoilé la nouvelle identité de l'Université. Pour clôturer la séance, la Cie Okus Lab, en collaboration avec l'artiste Mike Latona, a proposé un spectacle chorégraphique de Manu Di Marino mêlant vidéo, photographie, musique et danse contemporaine.



J.-L. Wertz

PORTES OUVERTES

Les rhétoriciens, élèves de 5^e, élèves venant de l'étranger, parents d'élèves, étudiants des Hautes Écoles... sont invités à l'Université le samedi 6 mai.

AU PROGRAMME : des visites d'amphithéâtres, de laboratoires, de centres de recherche et des rencontres avec des étudiants, des chercheurs, des professeurs. Plusieurs stands d'informations seront à la disposition des futurs étudiants et de leurs parents ; des mini-conférences sont également programmées.

De manière exceptionnelle, la faculté de Médecine vétérinaire ouvrira également, durant le week-end, la porte de ses laboratoires et de ses cliniques aux élèves intéressés par la discipline et, globalement, par les soins aux animaux.

Le samedi 6 mai dans l'après-midi, outre un focus sur les matières étudiées, des rencontres seront proposées avec des étudiants vétérinaires en fin de cursus et avec des médecins vétérinaires impliqués dans divers secteurs de la profession.

En outre, le dimanche 7 mai, la Faculté proposera plusieurs activités au grand public : visites des installations et des cliniques, explications du parcours d'un animal hospitalisé, autopsies d'animaux – dont des mammifères marins –, exercices de sauvetage d'animaux par une brigade de pompiers spécifiquement formée à cet effet ("Animal Rescue Team"), regards sur l'hippothérapie (activités thérapeutiques pour les enfants avec les chevaux), etc.

Portes ouvertes

Le samedi 6 mai de 9h30 à 14h, aux amphithéâtres de l'Europe, quartier Agora, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

• www.ulg.ac.be/jpo

Portes ouvertes en faculté de Médecine vétérinaire

Le samedi 6 mai de 11h30 à 17h et le dimanche 7 de 10h30 à 17h.

• events.ulg.ac.be/FMV-PortesOuvertes

TRANSITION

PROTÉGER LE MONDE

université de LIÈGE
200

Le 25 avril, les distinctions HERA récompenseront des thèses et travaux de fin d'études orientés vers un monde plus soutenable. Une cérémonie qui se déroulera, pour la première fois, à l'université de Liège.

A TRANSITION DURABLE, ÇA MARCHÉ !

Et ce n'est pas seulement les centaines d'initiatives inspirées par le succès du documentaire *Demain* qui le prouvent. À la fondation pour les Générations futures (FGF), créatrice des prix d'excellence HERA (Higher Education & Research Awards), on laboure le terrain du développement durable depuis près de 20 ans. Très vite, on s'y est aperçu que les Universités et les Hautes Écoles jouent un rôle capital pour un monde plus juste, plus équitable, plus respectueux de l'environnement, plus porté vers la satisfaction pérenne des besoins de toutes les catégories sociales.

De là, la création en 2011 d'une série de prix destinés à récompenser les efforts de recherche et d'éducation dans ce domaine. Le but : valoriser les étudiants les plus méritants, bien sûr. Mais sur-

tout, à terme, favoriser l'émergence d'une véritable communauté de chercheurs et de créateurs dans ce secteur. « *Un secteur à la fois au cœur des enceintes académiques mais en dialogue constant avec la société civile et le monde de l'entreprise* », souligne Benoît Derenne, directeur de la FGF. Pour cela, il faut stimuler, faire connaître, mettre en réseau tous les acteurs d'une « *vision à 360 degrés, axée sur les quatre piliers du développement durable: People, Planet, Prosperity et Participation* ».

Ces idées et ces réalisations, on les retrouvera mises en évidence le 25 avril prochain. Pour son bicentenaire, l'ULg accueillera en effet, pour la première fois, la cérémonie de remise des distinctions HERA. Inspirée par les avis de jurys indépendants, cette cinquième édition verra consacrés les travaux de fin d'études d'étudiants diplômés en master dans six domaines : architecture, santé, design, économie collaborative, finance responsable et alimentation. On y distinguera également une thèse doctorale.

Dès la première édition, en 2011, plusieurs étudiants de la faculté d'Architecture de l'ULg avaient cueilli des lauriers. Ensuite, en 2015, Guy-Romain Kouam Kenmogne (faculté des Sciences) s'était vu récompensé pour sa recherche doctorale sur les ressources en eau des villes du Sud malmenées par une urbanisation anarchique. L'année dernière,

Mathilde Dumas, à nouveau une architecte, s'était distinguée par son TFE sur l'acceptabilité sociale de la densification dans les lotissements périurbains de Wallonie. Et l'on passe, ici, sur les nombreux nominés depuis 2011...

Au total, quelque 250 dossiers de candidature ont été soumis au prix HERA depuis l'origine. Une quarantaine d'étudiants de master et une douzaine de docteurs ont été nominés ou lauréats. La cérémonie prévue ne sera pas qu'une remise de distinctions. Elle permettra également aux promoteurs des travaux et aux établissements d'enseignement de renforcer leur présence et leur visibilité dans le réseau du développement durable. Par la mise en valeur d'initiatives innovantes, elle devrait constituer, enfin, une « *soirée éclaboussante d'intelligence* », comme le résumait en 2015 une participante enthousiaste.

Philippe Lamotte

Cérémonie de proclamation des HERA Awards

Le mardi 25 avril à 17h30, à la salle Noppius, complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.

Accueil par le recteur Albert Corhay et intervention de Pierre Ozer, chargé de recherche au département de sciences et gestion de l'environnement, intitulée "Une jeunesse innovante pour un avenir en commun".

• informations et inscriptions via www.fgf.be/hera/inscription

CHAQUE ANNÉE, ils le font pour se prémunir d'un temps pluvieux ou neigeux et attirer le soleil au-dessus de leurs 4h trottinettes, qui créent le bocson au Sart-Tilman. Les membres du comité de baptême ingénieur effectuent donc leur petit pèlerinage chez les sœurs Clarisses (qui ont entre-temps quitté Malonne pour le monastère de Woluwé-Saint-Pierre) et s'en vont porter des œufs à Sainte-Claire. Si la tradition est plus couramment exercée pour les mariages, les organisateurs des "6 heures brouettes" à Gembloux devraient peut-être s'inspirer de leurs quasi-homologues, après l'édition pluvieuse de cette année. « Selon la météo, le site accueille entre 1500 et 3000 personnes. Mais cette fois-ci, à cause des précipitations modérées, on compte sur un maximum de 2000 personnes », évaluait Julien Lamy, l'un des organisateurs bénévoles au sein de l'association générale des étudiants.

LA GADOUE

S'il n'y eut heureusement pas de pluie battante le 8 mars, cet événement majeur du folklore estudiantin gembloutois (ouvert à tous), qui a lieu depuis plus de 30 ans dans le joli parc de Gembloux Agro-Bio Tech, baigna néanmoins en grande partie dans la gadoue. Cela dit, pas de quoi entamer le moral de la vingtaine d'équipes au ponctuel départ du prologue, en bas de la célèbre mais redoutable montée de la Grand'rue du centre-ville, à 13h30. D'autant que les brouettes, toutes en ordre de marche mais customisées en drakkar, éléphant, Obélix et autres fantômes empruntaient des chemins réellement praticables tout le long du parcours subséquent. Tout l'inverse des "Trottis" liégeoises du 22 mars qui, en plus de n'avoir quasiment plus rien à voir depuis quelques années déjà avec l'engin "composé d'une plaque métallique montée sur deux roues et sur laquelle l'utilisateur doit poser un pied tandis qu'avec l'autre il fait mouvoir l'ensemble", pataugeaient deux heures de moins dans des chemins... boueux. La faute à cette fameuse fosse creusée dans la prairie jouxtant les homes, dans



Départ de la course à Gembloux et à Liège



FOLKLORE

BROUETTES ET TROTTINETTES

laquelle de fins techniciens déversaient en continu de l'eau et des mottes de boue, et qui constitue un obstacle obligatoire pour la trentaine d'équipes de quatre personnes. Des passages effectués à pied, en courant et même à reculons... en tenant *skateboard*, jambe artificielle, selle de vélo ou brosse de toilettes. Toutes choses hétéroclites censées symboliser les fameuses trottinettes. Mais alors, pourquoi diable maintenir cette course à ce point dénaturée ? « C'est pour garder la tradition. On trouve ça convivial et marrant. Et les objets servent davantage de bâtons-relais. Mais bon, on est les bleuettes de cette année; du coup nous sommes un peu obligées de participer », explique une joyeuse équipe exclusivement féminine d'étudiantes en ingénieur. Et si près de 8000 personnes ont en fin de compte assisté à l'événement, c'est donc qu'il conserve un réel intérêt pour les étudiants liégeois. Une belle fréquentation sur un site qui, contrairement au parc gembloutois, avait été ceinturé de hautes barrières et doté d'accès où la fouille était de mise dans le but de vérifier que l'interdiction d'entrer avec bouteilles, canettes et sacs à dos était respectée.

CONVIVIALITÉ

Il est vrai qu'une ambiance à la convivialité plus campagnarde colle à l'image des brouettes des Gembloutois. Un cliché qui n'est pas étranger à la tradition qui veut que ces derniers débarquent chaque année aux Trottis avec un tas de fumier qu'ils dispersent à la volée, provoquant un mouvement de foule de leurs homologues citadins craignant d'être souillés. Mais sur leurs terres, rien de tout ça. 25 tentes sont plantées, on y boit, on y mange, on y écoute des concerts et les brouettes tournent avec entrain, même s'il ne s'agit pas d'une compétition de haut niveau. Certains se trompent de parcours, mais beaucoup sont animés par la perspective de gagner l'un des fûts de bière offerts aux gagnants. C'est convivial. Les gens se (re)connaissent et l'on recroise souvent les mêmes têtes. « L'an passé, des gens se sont fait passer pour des organisateurs et ont réussi à en convaincre d'autres qu'il fallait démonter la tente où l'on vendait les tickets pour la remonter ailleurs », se souvient une participante amusée. De la musique, une course, des étudiants qui bichent en attendant leurs événements respectifs juste avant la bloqué : voilà finalement ce qui constitue la recette de base des deux manifestations qui se déroulent chacune un mercredi. Et qu'importe le (pseudo-)véhicule, pourvu qu'on ait l'ivresse.

Fabrice Terlonge

CONCOURS CINÉMA



La colère d'un homme patient

Un film de Raul Arevalo
Avec Antonio de la Torre, Luis Callejo...
À voir aux cinémas Churchill, Le Parc et Sauvenière

Curro vient de quitter la prison. Il ne pense qu'à recommencer une nouvelle vie avec les siens. Après une rencontre avec José, un étranger, ils entreprendront tous deux un voyage insolite où ils affronteront les fantômes de son passé puis il sombrera dans l'abîme de la vengeance...

Qu'on se le dise : le cinéma espagnol ne se limite pas à quelques noms bien connus des festivals et des salles d'art et d'essai dont ils font par ailleurs les beaux jours, Almodovar en tête. Le cinéma espagnol est aussi un véritable vivier en termes de cinéastes dits "de genre", que ce soit l'horreur, la comédie noire ou, comme c'est le cas ici, le thriller.

Premier film d'un comédien célèbre chez nos amis ibères, *La colère d'un homme patient* est un film assez radical, qui assume tous les clichés du genre pour mieux s'en amuser, à l'instar d'un Sam Peckinpah dont on sent la grande influence ici. La prudence est donc de mise : le film n'est pas un vulgaire polar, loin de là, mais plutôt une étude psychologique d'un personnage torturé, ambigu, magnifiquement décrit. On reproche-

ra peut-être que cette introspection prend parfois un ton un peu ronflant, surtout au deuxième tiers du film, mais quelle fulgurance, quelle vigueur par après !

Présenté à la dernière Mostra de Venise et vainqueur de quatre Goya, l'équivalent espagnol des Oscars, *La colère d'un homme patient* n'est pas sans rappeler non plus le cinéma hollywoodien des années 70, celui qui bousculait le système en place pour mieux le redynamiser. À bien des égards, Raul Arevalo prouve qu'il a un potentiel intéressant pour devenir un grand de demain. En attendant confirmation, savourons ce diamant brut toujours éclatant.

Bastien Martin

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15e jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 26 avril entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : dans quel film multirécompensé aux Goya en 2014 Raul Arevalo a-t-il joué ?

EN 2 MOTS

EXOPLANÈTES

Les astronomes **Michaël Gillon**, **Emmanuel Jehin** et **Julien de Wit** donneront une conférence exceptionnelle sur leur découverte du système exoplanétaire présentant des conditions favorables au développement de la vie. Ils évoqueront aussi les perspectives de recherche à venir, notamment via le projet européen SPECULOOS.

Le mardi 18 avril à 20h, à la salle Noppius, complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.

☛ inscriptions via www.ulg.ac.be/spatial

ALLOCATION UNIVERSELLE

Pourquoi une allocation universelle ? Doit-on l'envisager avec ou sans notre système de Sécurité sociale actuel ? Est-ce budgétairement réaliste ?

Liege Creative et la MSH proposent un échange entre **Bruno Frère**, sociologue et chercheur qualifié au FNRS, et **Philippe Defeyt**, économiste et ancien président du CPAS de Namur, le mercredi 19 avril à 12h, à l'espace Université-Opéra, galerie de l'Opéra, place de la République française, 41, 4000 Liège.

☛ informations et inscriptions via www.liegecreative.be

VERVIERS

Dans le cadre des Grandes Conférences Verviers-ULg, **Géraldine Piel** et **Gaëtan Garraux** (ULg) donneront une conférence sur "La nanomédecine : vers les diagnostics et traitement du futur ?", le lundi 24 avril à 20h, à l'Espace Duesberg, boulevard des Gêrarchamps 7c, 4800 Verviers.

PRÉHISTOIRE

L'Association scientifique liégeoise pour la recherche archéologique (Aslira) invite Pierre Van der Sloot (Service public de Wallonie) pour une conférence intitulée "**Occupations humaines, denses et persistantes, en Basse-Meuse durant les 7^e et 6^e millénaires, à Hermalle au Trilogiport**", le jeudi 27 avril à 19h, au Musée de la préhistoire, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

PRINTEMPS À VÉLO

Dans le cadre de l'opération "Tous vélo-actifs", HEC Liège, en collaboration avec le service mobilité de l'ULg, organise un "**Petit déjeuner-vélos**" le mardi 2 mai, rue Louvrex 14, 4000 Liège.

- 8 à 10h : petit-déjeuner offert aux cyclistes en collaboration avec l'OIC Essentia et check-up vélo offert aux cyclistes par ProVélo.

- 10h : présentation de l'affiche itinéraires vélos inter-sites ULg et de vidéos.

☛ www.ulg.ac.be/sedeplacer



Didon et Enée de Henri Purcell

© Opéra de Rouen - Frédéric Carnuccini

OPÉRA

ZOOM SUR DIDON

"Thy hand, Belinda, darkness shades me,
On thy bosom let me rest,
More I would, but Death invades me;
Death is now a welcome guest.
When I am laid in earth, may my wrongs create
No trouble in thy breast;
Remember me, but ah! forget my fate."

TELS SONT LES MOTS DE **DIDON**, son ultime lamento dans l'opéra baroque en trois actes composé par Henri Purcell sur un livret de Nahum Tate, *Dido and Aeneas*,

qui sera représenté pour la première fois à l'Opéra royal de Wallonie-Liège en mai prochain. Faisant écho au quatrième chant de l'*Énéide* de Virgile consacré à la relation entre Didon et Énée, le texte s'éloigne pourtant de son modèle tant par le traitement de l'héroïne que par le rôle central accordé aux sorcières.

Si la mythique fondatrice de Carthage est principalement connue par le rôle qu'elle tient dans l'épopée virgilienne, la reine Didon n'est pas apparue avec le poète latin sous le règne d'Auguste. Appelée Éliissa par les Phéniciens, Theiosso par les Grecs et Deido par les Africains, elle était la fille du roi de Tyr (dans l'actuel Liban) et la sœur de Pygmalion. Celui-ci, succédant à son père, assassine son beau-frère Sychée par cupidité, poussant ainsi sa sœur à la fuite avec les richesses de son défunt époux et une partie des habitants.

Deux visages différents de l'héroïne ont été dépeints à travers les époques avec pour point commun la représentation d'une femme forte et rusée, une veuve attachée au souvenir de son mari, et une infortunée destinée à s'ôter la vie. Le premier, lié à la tradition la plus ancienne qui sera revitalisée par les auteurs chrétiens, fait de Didon une reine courageuse et une épouse fidèle à son défunt mari, préférant se donner la mort plutôt que d'épouser le

roi libyen Iarbas. Peut-être le plus connu, le second visage – que l'on doit à Virgile – présente une femme dominée par l'amour, en proie à la fureur et au désespoir lorsque son amant, l'inflexible héros Énée la quitte, contraint par les dieux de s'en aller accomplir sa destinée : fonder la nouvelle Troie, à savoir Rome.

"Non, va, poursuis l'Italie à la merci des vents, cherche des royaumes à travers les ondes. J'espère bien, quant à moi, si les justes divinités ont quelque pouvoir, que tu trouveras ton supplice au milieu des écueils et que tu invoqueras souvent le nom de Didon. Je te suivrai, absente, avec de sombres torches, lorsque la froide mort aura séparé mes membres de mon âme, mon ombre l'assiègera en tous lieux. Tu seras puni, misérable !", menace la Didon virgilienne, qui n'hésitera pas à recourir aux services d'une prêtresse étrangère pour pratiquer un rituel magique ayant pour objectif de ramener son amant vers elle, ou de le maudire sur des générations si la première partie du rite d'envoûtement s'avérait sans effet. Cette Didon, tragique entre toutes, n'est d'ailleurs pas sans rappeler Médée. S'il conserve la part de sorcellerie, l'opéra de Purcell donne une toute autre place à celle-ci, qui n'est plus le recours de la reine désespérée, mais le fait de sorcières, presque shakespeariennes, cherchant sa perte et trompant Énée.

De l'Antiquité à nos jours, poètes ou chercheurs, nombreux sont ceux qui nous ont livré un portrait de Didon, la reine, mais aussi la femme, héroïne vertueuse ou vengeresse tragique prête à recourir aux arts magiques.

Magali de Haro Sanchez

collaboratrice scientifique du Cedopal
article sur www.culture.ulg.ac.be/Didon

Représentations du 9 au 14 mai.

☛ informations et réservation via www.operaliege.be



Anna-Lena Schaupp

Douglas Vernimmen



Douglas Vernimmen

New College Lane

GRAND ANGLE



UNE THÉORIE NE RESSEMBLE PAS plus à un fait qu'une photographie à son modèle". Cette maxime du nou-

velliste E.W.Howe interroge la question de la rigueur scientifique et du statut de la photographie comme représentation de la réalité. Douglas Vernimmen en connaît quelque chose puisque son parcours de scientifique et sa passion pour la photographie l'ont poussé à s'interroger sur son attrait pour ces deux disciplines : « *Tout comme la photographie, le travail de recherche demande une grande méticulosité. Mon grand-père était sculpteur sur bois, maman est peintre amateur et moi j'avais commencé le dessin. Disons que depuis l'enfance, j'ai toujours été soucieux du détail et de la perfection. J'ai toujours eu des projets à réaliser, et une vision précise pour concrétiser les idées qui me passaient par la tête.* »

EXPÉRIENCE EXTRAORDINAIRE

Chercheur en biologie moléculaire, Douglas Vernimmen passa 11 années à l'université de Liège. Étudiant en biologie, il obtient sa licence en zoologie (section biologie cellulaire et moléculaire) en 1996 et, en 2003, un doctorat en science consacré à l'étude d'un gène impliqué dans les cancers du sein, sous la direction de Rosita Winkler, directrice de recherche au FNRS. L'année suivante, sur sa lancée, il part à Oxford à l'Institut de médecine moléculaire, pour un postdoc centré sur l'étude des gènes impliqués dans la thalassémie, « *une anémie due à un manque d'hémoglobine* ». Il y restera huit ans.

Tombe-t-il amoureux d'Oxford ? La question mérite d'être posée alors que sort son recueil de photographies consacrée à la célèbre ville universitaire. « *C'est un rêve qui devient réalité, la récompense d'une obstination devenue obsession ! Je suis arrivé à ce qui me tenait le plus à cœur : publier ces photos, comme un témoignage d'une expérience extraordinaire que j'ai pu vivre dans une des meilleures universités du monde* », avoue-t-il.

Si la persévérance constitue sans aucun doute la clef de voûte du projet, l'accueil est à la hauteur de ses ambitions : « *Mon livre est vendu mondialement et, à ce jour, 650 exemplaires ont été écoulés en quatre mois.* » Notons que les éventuels bénéfices serviront à financer des bourses d'études.

Oxford à jamais immortalisé dans sa mémoire, Douglas Vernimmen s'est jeté un nouveau défi : trouver un autre lieu conjuguant, à son aune, perspective scientifique et ambition artistique. « *J'ai eu beaucoup de chance de décrocher un poste de chercheur indépendant à l'université d'Edimbourg, à l'Institut Roslin connu mondialement pour être à l'origine de Dolly, le premier clone de mammifère.* » Maintenant habitant de l'Ecosse – avec ses cornemuses, ses températures fleuretant, au maximum, avec les 20 degrés, ses paysages bucoliques –, il continue ses recherches en biologie, cette fois sur des gènes impliqués dans les leucémies.

Son adhésion à la Société de photographie d'Oxford a probablement été un déclencheur dans son parcours de photographe amateur. Salué en 2006 au Salon de la photographie à Londres où il expose deux de ses photos, Douglas Vernimmen

envisage alors l'avenir à l'international : « *Via le club, j'ai pris connaissance des différents concours internationaux organisés par la Fédération internationale d'art photographique (Fiap) notamment : je me suis donc testé, mais pas tout de suite, car je voulais attendre d'être sûr de moi et de la qualité de mes photos.* » Avec succès. Dès 2008, plusieurs clichés furent sélectionnés dans des concours internationaux et plus de 200 prix décorent aujourd'hui sa cheminée...

RECONNAISSANCE

Ses photos sont maintenant exposées dans une cinquantaine de pays, des États-Unis jusqu'en Asie. Les maisons d'édition s'intéressent à son travail et son premier recueil vient d'être publié. « *L'avantage, c'est surtout d'être reconnu et d'avoir de la crédibilité en tant qu'amateur* », admet-il.

Si ses recherches ont l'ambition d'isoler les obstacles à la vie, la photographie permet de la transcender en immortalisant des instants. Henri Cartier-Bresson le notait lui-même : « *Le temps court et s'écoule et notre mort seule arrive à le rattraper. La photographie est un couperet qui dans l'éternité saisit l'instant qui l'a éblouie.* »

Aliénor Petit

* Intitulé de la thèse : « *Characterisation of a transcription factor involved in HER2 gene overexpression in breast cancers* ».

L'ORIENT DANS UN LIVRE

P **ARMI LES GRANDES FIGURES** de l'université de Liège : Victor Chauvin (1844-1913). Positiviste, bibliophile insatiable et amoureux de la culture arabe, il a contribué à faire passer l'orientalisme dans la modernité. Pendant près de 30 ans, il a recensé des milliers d'écrits arabes ou relatifs aux Arabes. L'œuvre – publiée en 1907 – dépasse la simple bibliographie, compilant résumés, annotations, commentaires ou indications sur les différentes éditions et traductions de chaque ouvrage répertorié. 12 volumes qui ont mené la connaissance de la question musulmane à un niveau jusqu'alors inédit en Occident.

VISION CARTÉSIENNE

À la fin du XIX^e siècle et depuis la Renaissance, les contes et les légendes d'Orient dressent le voile du fantasme et de l'exotisme sur un monde que l'Europe connaît encore mal. Après avoir étudié le droit, Victor Chauvin occupe la chaire d'orientalisme de l'ULg. Multidisciplinaire, elle doit permettre d'observer l'Orient dans son ensemble (savoir, histoire, culture, droit, religions, art, folklore, etc.). Un travail d'érudition qui se matérialise chez Victor Chauvin notamment dans une *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885*. Les savants sont bercés de la douce illusion qu'il est possible de contraindre l'entendement de l'univers grâce à la science. Il suffit de cataloguer, de systématiser, de comparer, de cartographier le monde. Victor Chauvin est un enfant de son temps. « *La publication des textes orientaux est alors en plein essor, explique le Pr Frédéric Bauden, directeur actuel du service de langue arabe,*

études islamiques et histoire de l'art musulman. Les étudiants comme les savants, en dehors de leur spécialité, ne sont pas informés de ce qui existe. L'ambition de Victor Chauvin est de leur fournir un outil permettant d'avancer plus vite et plus loin dans leurs recherches. »

Rapidement, les limites temporelles et géographiques cèdent. L'orientaliste élargit son champ de recherche et l'ampleur de la tâche devient inimaginable. « *Mais il ne s'arrête pas là, observe Frédéric Bauden. Il organise sa bibliographie en matières. Il commencera par la littérature sapientiale, avant de s'occuper des proverbes, des contes, des pièces littéraires, de la poésie, pour finalement passer par la religion islamique, le droit, la philosophie, la médecine, la littérature des chrétiens d'Orient, etc. Ensuite, il ne se contente pas de donner la liste des titres. Il livre pour chaque publication les différentes réimpressions, les chapitres, leur contenu, des informations sur les auteurs; il donne des titres aux textes qui n'en ont pas...* »

MILLE ET UNE NUITS

Les contes des *Mille et Une Nuits*, vieux de plus d'un millénaire, exercent alors une fascination incomparable en Occident. Et ce, depuis deux siècles, quand Antoine Galland, jeune orientaliste français, rapporte et traduit un exemplaire fragmenté, n'hésite pas à le modifier et à y ajouter des contes qui ne figurent pas dans le recueil original, comme *Ali Baba et les quarante voleurs* ou *Aladin et la lanterne magique*. Victor Chauvin n'est pas insensible à cette attraction. Il y accorde une attention particulière et compartimente ces textes selon une typologie narrative inédite. « *Qu'il s'y intéresse à ce point n'est pas étonnant. À la fin du XIX^e siècle, les productions*



A. de Witte, Portrait de Victor Chauvin, eau-forte, 1891

Collections artistiques de l'ULg

culturelles du peuple gagnent les faveurs des milieux académiques. Il rapproche pour chaque conte les récits similaires appartenant aux autres héritages : grecs, latins, indiens, chinois, etc. » De ces observations découle un index de contes types, qui servira par la suite à classer la littérature folklorique dans le monde. L'érudit décède en 1913, loin d'avoir achevé son projet. Enfouies au milieu de centaines de livres, des milliers de notes manuscrites dorment dans les collections de l'ULg. Un dédale d'énigmes et d'abréviations dans lequel seul leur auteur pourrait s'y retrouver.

Philippe Lecrenier

À l'occasion de ses 200 ans, l'université de Liège souhaite rendre accessible les publications des chercheurs liégeois qui ont marqué son histoire. Faire revivre quelques grands noms de scientifiques au travers de leurs recherches marquantes : telle est l'ambition de ce projet de vulgarisation baptisé "Famous Scholars", mis sur pied en collaboration avec le réseau des bibliothèques (ORBI) de l'ULg.

☛ <http://200.ulg.ac.be/famous-scholars.html>

EN 2 MOTS

HISTOIRE DE LIÈGE

- Le jeudi 27 avril à 20h, le Pr **Vincent Geenen** : "Écoles liégeoises de médecine et de physiologie aux XIX^e et XX^e siècles".
- Le jeudi 18 mai à 20h, **Pierre-Yves Kairis** (Irpa) : "De Lambert Lombard à Léonard DeFrance : la peinture à Liège du XVI^e au XVIII^e siècles".
Au complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.
Contacts : tél. 04.221.93.67, courriel info@histoiredeliege.be, site www.histoiredeliege.be

POLLUTION

L'Association des médecins diplômés de l'ULg (AMLg) organise un enseignement de formation continue. Le Dr Haroun Jedidi donnera une conférence sur "**Les nouvelles formes de la pollution**", le vendredi 21 avril à 19h30, à la salle des fêtes du complexe du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège.
☛ renseignements et inscription, tél. 04.223.45.55, courriel medicochir@skynet.be

POL BURY

La régionale de Bruxelles du Réseau ULg propose une visite guidée de l'**exposition "Pol Bury-Time in Motion" suivie d'un déjeuner à la brasserie Victor**, le samedi 22 avril à 10h15 au Bozar, rue Ravenstein 23, 1000 Bruxelles.
☛ renseignements et inscriptions, tél. 0474.57.26.99, courriel desire.tassin@gmail.com

MUSIQUE

Le Réseau ULg propose un cycle de leçons d'histoire sociale de la musique. Stéphane Dado, de l'Orchestre philharmonique royal de Liège, donnera une conférence intitulée "**L'Orchestre philharmonique de Berlin à l'ère du national-socialisme**", le lundi 24 avril à 13h45 à l'ancien Institut d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège.
☛ site amis.ulg.ac.be

MOLENBEEK

La régionale de Bruxelles du Réseau ULg vous invite à **une visite guidée sur le thème de "Molenbeek, un nouveau visage"**, le dimanche 14 mai à 10h45, à l'Hôtel Meininger, quai du Hainaut 33, à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.
☛ renseignements et inscription, tél. 0474.57.26.99, courriel desire.tassin@gmail.com

ALUMNI

Le service "**suivi des alumni**" organise des formations à leur intention : le 15 mai, Jean-Yves Girin, comédien, auteur et formateur en communication, donnera une formation intitulée "Devenez maître dans l'art de faire parler !".
Sur le campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.
☛ renseignements et inscription, tél. 04.366.52.88, courriel alumni@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/formationsalumni

MÉDECINE

Les doyens des facultés de Médecine ont envoyé une lettre ouverte à Maggie De Block et à Charles Michel (*Le Soir* 11/3) et interpellent : Le gouvernement fédéral va-t-il, oui ou non, mettre en action les conditions législatives permettant de délivrer cette année aux étudiants actuellement en fin de 2^e cycle en médecine (et en médecine dentaire) une attestation leur permettant d'obtenir un numéro Inami pour débiter un master de spécialisation ? Et de rappeler que, sur injonction de la ministre, les doyens avaient distribué les derniers numéros Inami disponibles l'an dernier.

FRANÇAIS

Le Pr émérite **Jean-Marie Klinkenberg** est interviewé dans *Le Soir* (21/3). Pour lui, l'histoire des langues est faite d'un mariage régulier avec les technologies. Nous sommes dans une période d'accélération et cela crée de nouvelles normes. Ce n'est pas vraiment un appauvrissement, car ce sont surtout les manifestations particulières de la langue qui sont touchées, jamais la langue en elle-même. J'ai plus de craintes quant à l'impact de l'immédiateté des nouvelles technologies sur l'esprit critique que sur la langue.

HONORIS CAUSA

Ce 18 mars, le présent et le futur de la recherche étaient célébrés aux amphithéâtres de l'Europe avec, d'un côté, 283 docteurs avec thèse et, de l'autre, dix personnalités internationales auxquelles étaient remis les insignes de docteurs *honoris causa* de l'université de Liège. ➤ revoir la cérémonie dans son intégralité : www.ulg.ac.be/dhchr2017

NOURRIR LIÈGE

La MSH s'est associée à la dernière conférence de ce festival qui pose la question de la transition agricole au sein de la Cité ardente. José Bové, député européen, est venu apporter un témoignage au complexe Opéra, devant 500 personnes. Militant engagé, il continue au Parlement européen son combat pour une agriculture durable et respectueuse de la terre et des hommes. ➤ www.msh.ulg.ac.be

ARCHITECTURE

Intégrée à l'université de Liège depuis 2011, la faculté d'Architecture diplôme cette année son premier docteur. À cette occasion, ULG.TV s'intéresse à la recherche en architecture. ➤ www.ulg.ac.be/docarchi

MICROBES PROTECTEURS

Des chercheurs du centre GIGA ULg, **Fabrice Bureau** et **Thomas Marichal**, ont découvert comment l'exposition à des microbes protège contre l'asthme. Ils proposent une approche de thérapie cellulaire pouvant mener à de nouveaux traitements. Les résultats de leur recherche ont été relayés sur les réseaux sociaux. ➤ www.ulg.ac.be/asthme-microbes

BASSINS



Aquarium-Muséum - J. Ninane

Ce 1^{er} avril, l'**Aquarium-Muséum a inauguré deux nouveaux bassins**, offrant ainsi un nouvel environnement adapté aux besoins écologiques précis de poissons électriques et d'espèces cachées et camouflées.

➤ <http://culture.ulg.ac.be/poissonselectriques>

ÉNERGIE

Un séminaire sur le logiciel "TRNSYS" utilisé pour l'énergétique des bâtiments a eu lieu à Arlon, les 2 et 3 mars derniers. Une des équipes du département des sciences et gestion de l'environnement assure le support technique du logiciel en Europe et en Afrique du Nord; elle collabore donc chaque année aux rencontres sur le logiciel.

➤ www.facsc.ulg.ac.be/arlon/trnsys-experience

MT180

Audrey Courtain (psychologie), **Alexis Darras** (physique), **Jérôme François** (romanes) et **Alain Mercy** (physique) ont remporté ce 22 mars la finale ULg du concours "Ma thèse en 180 secondes". Alexis Darras a également décroché le prix du public. Prochaine échéance pour les lauréats : la finale interuniversitaire le 23 mai 2017 à Louvain-la-Neuve.

➤ photos sur <https://www.facebook.com/SophiaPhDULg/>

FRICHES CULTURELLES

Philippe Henry, socio-économiste de la culture, invité le 16 mars par Liege Creative et la Maison des sciences de l'homme, a livré une analyse des cas de réinvestissement de bâtiments initialement industriels à des fins culturelles.

Le ré-enchantement de ces lieux est-il toujours un succès ? Il semblerait que oui, même si la réappropriation par un public citoyen est diverse et complexe.

➤ www.msh.ulg.ac.be

ENVIRONNEMENT

Le salon des métiers de l'environnement à Arlon, le 11 mars, a attiré près du double de visiteurs par rapport à la première édition de 2015.

➤ www.facsc.ulg.ac.be/arlon/meet2017

ALZHEIMER

Les patients Alzheimer ont généralement une propension à surestimer les capacités de leur mémoire épisodique, celle qui permet le stockage et la prise de conscience d'événements personnellement vécus. Dans une étude réalisée au Centre de recherche du cyclotron et publiée dans le magazine *Cortex*, c'est cependant la tendance inverse que les chercheurs ont observée.

➤ <http://reflexions.ulg.ac.be/AlzheimerJugementCapacite>

BEETHOVEN

Jusqu'au 4 mai, les **Concerts de midi** nous plongent dans l'univers musical de l'époque de la naissance de notre Université, en proposant l'intégrale des sonates pour violon et piano de Beethoven, interprétées par deux virtuoses exceptionnels : Alissa Margulis et Dmytro Sukhovienco. L'œuvre de Beethoven rencontre l'histoire de l'Université... ➤ <http://culture.ulg.ac.be/Beethoven>

GOOD VIBRATIONS

Pour sa thèse intitulée "Performance and Robustness of Nonlinear Systems Using Bifurcation Analysis", **Thibaut Detroux** s'est intéressé aux vibrations non-linéaires sur des structures telles que des avions. Des recherches qui lui ont permis d'être lauréat 2017 du prix de la meilleure thèse de Belgique en ingénierie mécanique. ➤ www.ulg.ac.be/thibautdetroux

ARTISTE



Rudy Lamboray

En 2011, le (très) jeune **Thomas Doret** décrochait le rôle principal dans *Le gamin au vélo*, de Jean-Pierre et Luc Dardenne, qui lui valut le Magritte du meilleur espoir masculin l'année suivante. Depuis, Thomas a continué son travail de comédien, enchaînant les films, les courts-métrages et les séries avec brio. On a pu le voir récemment dans *Seuls* de David Moreau, *Nadia* de Léa Frazer, *La fille inconnue* des frères Dardenne et, le mois dernier, dans *Zone blanche*, la nouvelle série RTBF. Parallèlement, Thomas Doret poursuit depuis trois ans, avec succès, des études en médecine à l'ULg. ➤ <http://culture.ulg.ac.be/ThomasDoret>

LE 15^e JOUR DU MOIS MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE 263 avril 2017 www.ulg.ac.be/le15jour

Service communication,

place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège

Éditeur responsable Éric Haubruge

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be

Secrétaire de rédaction Catherine Eeckhout

Équipe de rédaction Henri Deleersnijder, Henri Dupuis, Philippe Lamotte, Philippe Lecrenier,

Julie Luong, Bastien Martin, Aliénor Petit, Marjorie Ranieri, Fabrice Terlonge

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18

Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) Impression Snel Grafics Dessin Pierre Kroll



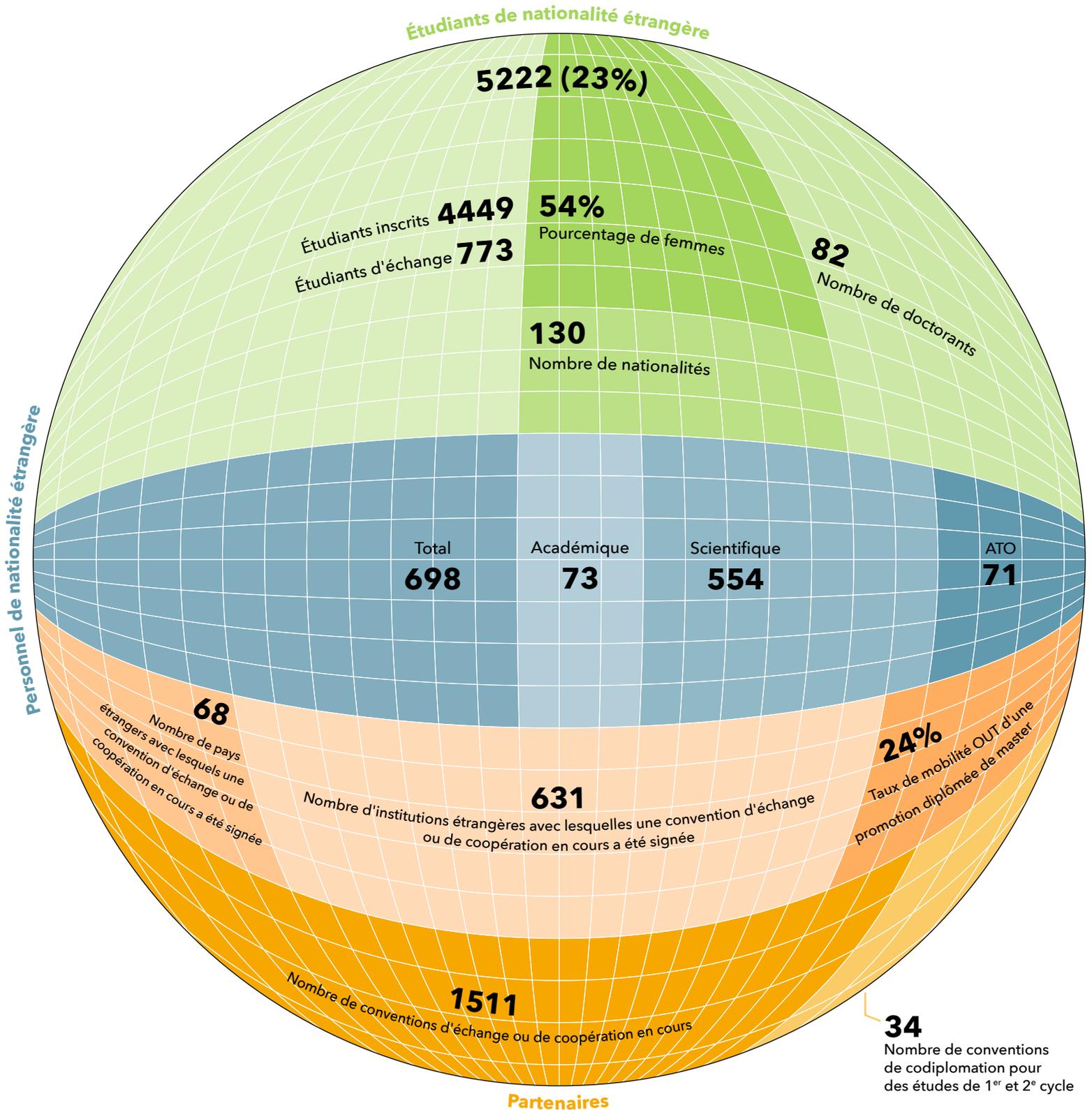
FOCUS SUR L'INTERNATIONAL

L'université de Liège est une institution ouverte sur le monde et accueillante aux étudiants, aux chercheurs et au personnel en provenance du monde entier. Ces quelques chiffres dressent un portrait de la communauté universitaire – étudiants et personnel – de l'année 2016-2017, sous l'angle international.

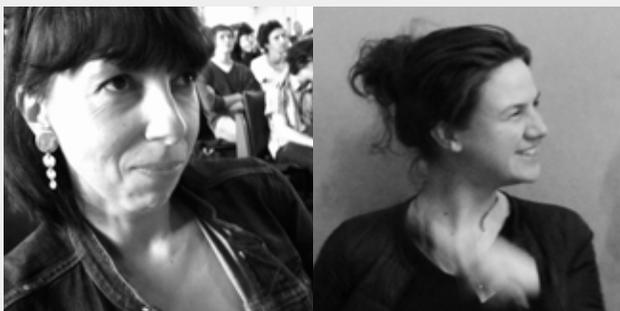
À noter que le nombre des étudiants d'échange et celui des doctorants sont arrêtés au 28 mars 2017 et susceptibles d'augmenter encore car les inscriptions

ont cours durant l'année civile. À noter également que le personnel est entendu au sens de "personnes physiques" et non au sens "d'équivalents temps plein", et que l'acronyme ATO signifie : "Administratif, Technique et Ouvrier".

www.ulg.ac.be/radius



LE THÉÂTRE DANS L'ESPACE SOCIAL



Faire émerger des questionnements sur les différentes formes d'inscription sociale du théâtre, poser les fondements d'une collaboration interdisciplinaire pérenne, tels sont les objectifs de la journée d'étude organisée par le Centre d'études et de recherches sur le théâtre dans l'espace social (Certes). Interview de Nancy Delhalle, directrice du Certes et professeur au département arts et sciences du spectacle, et de Céline Bodart, doctorante en architecture.

Le 15^e jour du mois : *Le théâtre peut apparaître comme un microcosme qui obéit à ses propres lois. Or, le programme de la journée d'étude révèle un intérêt accru de nombreux autres champs disciplinaires. Pourquoi ?*

Nancy Delhalle : Le théâtre a toujours fonctionné comme une grande éponge. Il a absorbé toutes les innovations de notre société, qu'elles soient d'ordre esthétique ou technique. Aujourd'hui, il est entré dans une nouvelle ère étroitement liée à l'émergence du numérique et de la mondialisation. Interroger le théâtre en tant qu'art vivant, c'est en somme un moyen de questionner notre société, de comprendre les mutations qui la travaillent et ainsi faire émerger des problématiques transversales à de nombreux champs d'étude.

Le Certes qui associe des collègues des facultés de Sciences sociales, d'Architecture, de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation, de Philosophie et Lettres ainsi que le Conservatoire de Liège a précisément été créé dans le but de fédérer des acteurs issus de divers horizons pour multiplier les approches du spectacle vivant dans l'espace social.

Le 15^e jour : *Quelles seront les apports respectifs de ces approches ?*

N.D. : Le théâtre est un art vivant et du vivant qui n'est pas expérimenté de la même façon que le spectacle enregistré. Les dimensions interrelationnelles, spatiales, temporelles et processuelles sont essentielles, voire même constitutives du fait théâtral. C'est pourquoi il sera notamment question de débattre de la place de l'art dans la cité, mais aussi de l'évolution des publics ou encore des territoires et des lieux qui accueillent l'art vivant. Toutes ces réalités font inévitablement intervenir des enjeux politiques, économiques, sociaux qu'il faut interroger.

Pour poser ces questions, nous accueillerons des scientifiques mais aussi des praticiens comme Valérie Cordy, directrice de la Fabrique de théâtre dans le Hainaut, Charlotte Charles-Heep, directrice artistique du Festival international des arts de la rue de Chassepierre ou encore Alain Chevalier, directeur du TURLg. Ces différentes pratiques témoignent d'un ancrage social particulier et d'une relation différente au public.

Le 15^e jour du mois : *Quel éclairage l'architecture apporte-t-elle pour appréhender le théâtre comme fait social ?*

Céline Bodart : À mon sens, il ne s'agit pas tellement de déterminer *ex nihilo* ce que l'architecture peut amener comme outils pour "comprendre" le théâtre ou toute autre initiative artistique. La question serait plutôt de savoir ce que ces différentes disciplines peuvent apprendre l'une de l'autre, voire même l'une avec l'autre. Dans son *Manifeste compositionniste* paru en 2010, Bruno Latour appelle précisément à renouveler les liens entre nos disciplines pour tenter de faire face à la "crise de la représentation" qui frappe le monde contemporain et à favoriser de nouvelles formes de rencontres multidisciplinaires capables de "composer progressivement un monde commun". C'est seulement autour de problèmes réels et concrets, en s'adressant ensemble à des situations toujours singulières, que peuvent se formuler les véritables enjeux de la rencontre de nos différentes pratiques, de leurs outils, instruments et méthodes.

Le 15^e jour : *Ce positionnement idéologique sera-t-il au cœur de votre intervention lors de la journée d'étude du Certes ?*

C.B. : Dans ma communication, je tenterai de poser différemment la question de la rencontre entre le théâtre et l'architecture. Il s'agira de se demander en quoi les phénomènes urbains contemporains appellent à de nouvelles formes d'alliance entre nos pratiques, qu'elles soient architecturales ou artistiques (ou autres encore). J'engagerai une réflexion sur les effets de telles rencontres et moins sur leur(s) raison(s). Pour expliciter cela, mon intervention portera sur une expérimentation actuellement menée sur le territoire de la vallée de la Vilaine à Rennes par la structure coopérative Cuesta.

Propos recueillis par Marjorie Ranieri

Le mercredi 19 avril prochain, le Centre d'études et de recherches sur le théâtre dans l'espace social (Certes) organise une première journée d'étude intitulée "Le théâtre dans l'espace social : reconfigurations et efficacité symbolique", à la salle Berthe Bovy, complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.

✉ courriel ndelhalle@ulg.ac.be

